

2010

Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française

Pour appuyer l'amélioration des écoles et la réussite des élèves



M-12

appuyer chaque élève

 Ontario

Ministry of Education

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1L2



Le 15 juillet 2010

Chers collègues,

Pendant que nous poursuivons nos efforts en vue d'améliorer les débouchés pour l'ensemble de nos élèves, nous examinons les recherches et les pratiques afin d'éclairer nos réflexions. Le *Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française (M-12) – Pour appuyer l'amélioration des écoles et la réussite des élèves* s'appuie sur les recherches effectuées sur les écoles élémentaires et secondaires efficaces et des exemples de pratiques existantes de la maternelle à la 12^e année à l'échelle de la province.

Le Cadre (M-12) identifie les indicateurs de pratiques réussies reposant sur des données probantes pour un certain nombre de composantes des écoles efficaces. Les indicateurs, et les données probantes aident le personnel scolaire à assurer la cohérence et à harmoniser les pratiques de l'école. Le Cadre (M-12) est une ressource clé visant à favoriser une planification ciblée axée sur le rendement de tous les élèves. C'est aussi l'occasion pour les écoles d'examiner minutieusement leurs pratiques afin de déterminer leurs forces et les points à améliorer. Le Cadre (M-12) n'est pas une liste de vérification, il s'agit plutôt d'un outil et d'une occasion d'engager le personnel dans un dialogue constructif et approfondi au sujet de leur école et de leurs élèves. Le processus d'autoévaluation des écoles est à la base de la collaboration pour le bien de l'ensemble des élèves. Les résultats des autoévaluations des écoles orientent la planification stratégique, l'allocation des ressources et l'élaboration du plan d'amélioration du conseil scolaire pour favoriser la réussite des élèves.

Les écoles pourront aussi bénéficier du processus d'examen du conseil scolaire dans le cadre duquel des enseignants de l'extérieur se joignent à l'équipe de l'école afin de relever des preuves d'apprentissage chez les élèves et de la mise en œuvre du plan d'amélioration de l'école. Ce processus doit être réalisé dans un souci d'intégrité et de transparence afin de promouvoir la réflexion, le questionnement collectif et en fin de compte, favoriser l'apprentissage des élèves. En tant que professionnels, nous apprécions la possibilité de réfléchir sur nos pratiques et sur la façon de les améliorer à la lumière des nouvelles connaissances professionnelles et des récentes données sur l'apprentissage de nos élèves.

Cette ébauche est le fruit du travail d'un grand nombre de collaborateurs. Du personnel scolaire de toute la province a fourni des commentaires utiles au groupe de travail sur l'efficacité des écoles, en donnant des exemples des processus d'évaluation des écoles et d'examen du conseil, et en fournissant des données probantes sur les indicateurs. L'ébauche du Cadre (M-12) sera mise en œuvre au cours des deux prochaines années. Après la période de mise en œuvre, le Cadre (M-12) sera revu et amélioré selon les commentaires reçus. Cette collaboration continue assure la meilleure éducation possible pour tous nos élèves.

Merci de votre leadership et de votre engagement continu à l'égard de l'amélioration du rendement des élèves.

A handwritten signature in black ink that reads "Mary Jean Gallagher".

Mary Jean Gallagher
Directrice générale du rendement
des élèves de l'Ontario
Sous-ministre adjointe,
Division du rendement des élèves

A handwritten signature in black ink that reads "Raymond Thériault".

Raymond Thériault
Sous-ministre adjoint,
Division de l'éducation en langue
française, de l'éducation des
Autochtones et de la recherche

Évaluation au service de l'apprentissage, en tant qu'apprentissage et de l'apprentissage

- 1.1 Les résultats d'apprentissage et les critères d'évaluation sont compris et partagés par les élèves et le personnel enseignant.
- 1.2 Tout au long de l'apprentissage, les élèves reçoivent de la part de leurs enseignants et de leurs pairs, de la rétroaction descriptive fondée sur les critères d'évaluation.
- 1.3 Les élèves ont régulièrement l'occasion de développer leurs habiletés à s'autoévaluer pour suivre leur progrès et définir leurs objectifs d'apprentissage personnels en fonction du contenu du curriculum de l'Ontario et/ou leur plan d'enseignement individualisé (PEI).
- 1.4 Des équipes de collaboration conçoivent des tâches d'évaluation en fonction du programme d'enseignement et analysent les preuves d'apprentissage des élèves pour assurer la cohérence avec les critères d'évaluation.
- 1.5 L'enseignement offert repose sur la cueillette d'une variété de données d'évaluation qui sont valides et fiables. Les élèves et le personnel enseignant s'en servent continuellement pour orienter l'apprentissage, l'évaluation et déterminer les prochaines étapes.
- 1.6 L'évaluation de l'apprentissage fournit des preuves qui permettent de juger la qualité de l'apprentissage de l'élève à la fin ou près de la fin d'une unité d'étude.
- 1.7 Des pratiques en matière de communication du rendement sont en place, de façon continue et en temps opportun, afin de permettre au personnel enseignant, aux élèves et leurs parents de suivre efficacement l'apprentissage accompli.

Leadership au sein de l'école et de la salle de classe

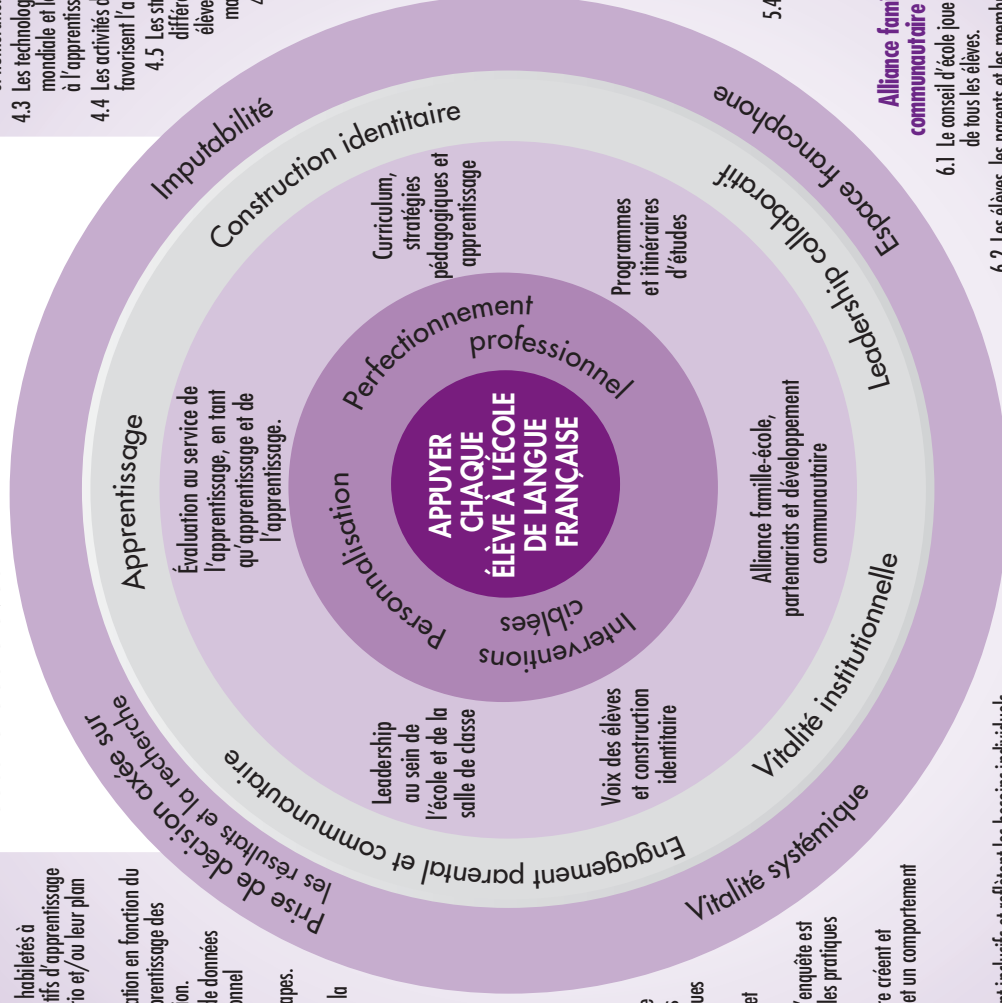
- 2.1 Le leadership collaboratif permet de bâtir la capacité pour améliorer et appuyer l'enseignement et l'apprentissage.
- 2.2 Des processus et des pratiques sont en place pour permettre au personnel enseignant d'approfondir leurs connaissances des matières enseignées et peaufiner les stratégies pédagogiques pour appuyer l'apprentissage et le rendement des élèves.
- 2.3 Les structures organisationnelles sont cohérentes, flexibles et répondent aux besoins des élèves.
- 2.4 La formation en cours d'emploi fondée sur une approche d'enquête est offerte au personnel afin d'accroître la capacité, alimenter les pratiques pédagogiques et contribuer à une culture d'apprentissage.
- 2.5 Le personnel de l'école, les élèves et la communauté scolaire créent et maintiennent un milieu qui favorise le bien-être des élèves et un comportement positif dans un environnement sain et sécuritaire.

Voix des élèves et construction identitaire

- 3.1 Les pratiques pédagogiques et le milieu d'apprentissage sont inclusifs et reflètent les besoins individuels des élèves ainsi que les préférences en matière d'apprentissage.
- 3.2 Les programmes scolaires incorporent les priorités identifiées par les élèves et reflètent la diversité, les besoins et les intérêts de la population étudiante. Les élèves contribuent au développement de la culture de l'école et servent de modèles accessibles.
- 3.3 Les élèves sont des partenaires dans les échanges en ce qui a trait à l'amélioration de l'école. Tous les élèves éprouvent un sentiment d'appartenance à leur classe, à leur école et à la francophonie.
- 3.4 Des stratégies explicites sont en place afin de favoriser entre autres, le développement d'habiletés en citoyenneté, leadership, travail d'équipe et défense de l'intérêt public.

Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française (M-12)

Pour appuyer l'amélioration des écoles et la réussite des élèves



Curriculum, stratégies pédagogiques et apprentissage

- 4.1 Une culture d'orientés élèves soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser et de réussir. Les pratiques pédagogiques reflètent le mandat de l'éducation en langue française pour œuvrer en milieu minoritaire.
- 4.2 L'accent est mis sur des attentes élevées en matière de rendement en littératie et numératie.
- 4.3 Les technologies de l'information et des communications ainsi qu'une perspective mondiale et les habiletés propres au 21^e siècle sont intégrées à l'enseignement et à l'apprentissage.
- 4.4 Les activités d'exploration authentiques, pertinentes et significatives pour les élèves favorisent l'approfondissement de l'apprentissage.

4.5 Les stratégies d'enseignement et les pratiques d'évaluation sont différenciées pour tenir compte du niveau de préparation de chaque élève pour répondre à leurs champs d'intérêt et à leurs besoins en matière d'apprentissage.

4.6 Les ressources mises à la disposition des élèves sont pertinentes, actuelles, accessibles et inclusives.

4.7 Des interventions, fondées sur une approche collaborative, sont échelonnées et effectuées en temps opportun pour répondre aux besoins des élèves en matière d'apprentissage.

Programmes et itinéraires d'études

5.1 Les champs d'intérêt et les besoins en matière d'apprentissage de tous les élèves sont reflétés dans des services, programmes et itinéraires d'études cohérents. Un soutien à la planification des études et au cheminement de carrière est en place pour appuyer chaque élève.

5.2 Des tâches d'apprentissage authentiques et l'apprentissage par l'expérience sont intégrés aux programmes et à toutes les matières à l'étude.

5.3 Les élèves, les parents et le personnel enseignant comprennent la gamme entière des itinéraires d'études et des options ainsi que les programmes et les soutiens s'y rattachant.

5.4 Des activités scolaires et parascolaires permettent aux élèves de vivre des expériences et de découvrir leurs champs d'intérêt afin d'exploiter tout leur potentiel et d'élargir leur choix vocationnel.

Alliance famille-école, partenariats et développement communautaire

- 6.1 Le conseil d'école joue un rôle significatif en vue de soutenir l'apprentissage et le rendement de tous les élèves.
- 6.2 Les élèves, les parents et les membres de la communauté sont des partenaires engagés qui se sentent accueillis, respectés et estimés.
- 6.3 L'école et la communauté forment des partenariats dans le but de favoriser les occasions d'apprentissage pour les élèves. L'école et la communauté sont engagées dans l'agrandissement et l'enrichissement de l'espace francophone.
- 6.4 Des occasions d'apprentissage, des outils et de l'appui sont fournis aux parents afin de les aider à appuyer l'apprentissage des élèves et rendre les conférences parents-enseignants-élèves fructueuses.

Table des matières

PARTIE 1

Contexte

Objectifs clés du Cadre M-12	1
Élaboration du Cadre M-12	2
Processus d'autoévaluation de l'école	4
Lier l'autoévaluation de l'école et la planification de l'amélioration	4
Collecte et analyse de données	4
Supervision	5
Processus d'examen du conseil scolaire	6
Comité directeur du processus d'examen du conseil scolaire	6
Équipes d'examen du conseil scolaire	7
Suggestions pour le processus d'examen du conseil scolaire	7
Définir la portée de l'examen	7
Visites dans les écoles	8
Rétroaction au personnel de l'école	8
Analyse des commentaires	9
Suivi et soutien par la surintendance des écoles	9
Évaluation du processus d'examen du conseil scolaire	9
La façon dont les efforts de la province, du conseil scolaire et de l'école orientent l'apprentissage et appuient l'harmonisation des pratiques pédagogiques.	10

PARTIE 2

Composantes, Indicateurs, Quelques preuves à l'appui

Composante 1	Évaluation au service de l'apprentissage, en tant qu'apprentissage et de l'apprentissage	11
Composante 2	Leadership au sein de l'école et de la salle de classe	19
Composante 3	Voix des élèves et construction identitaire	26
Composante 4	Curriculum, stratégies pédagogiques et apprentissage	30
Composante 5	Programmes et itinéraires d'études	38
Composante 6	Alliance famille-école, partenariats et développement communautaire	42

PARTIE 3

Annexes

Annexe A	Le Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française M-12 : Échantillon de rapport sommaire d'autoévaluation de l'école	47
Annexe B	Le Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française M-12 : Rapport sommaire sur l'examen du conseil scolaire	48

PARTIE 4

Glossaire	49
------------------	----

PARTIE 5

Bibliographie	57
----------------------	----

1

Partie 1

Contexte

Le Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française M-12 (Cadre M-12) est un outil d'autoévaluation des écoles qui s'appuie sur la recherche et l'apprentissage professionnel. Il est un outil pertinent pour les conseils scolaires et les écoles qui travaillent à s'évaluer et à planifier l'amélioration du rendement et la réussite des élèves. Le Cadre M-12 appuie les trois priorités fondamentales du ministère de l'Éducation de l'Ontario :

- ❖ Hauts niveaux de rendement des élèves.
- ❖ La réduction des écarts en matière de rendement des élèves.
- ❖ L'accroissement de la confiance du public dans l'éducation publique.

En 2006, la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française a publié le Cadre axé sur les résultats destiné aux écoles secondaires. En 2007, le Secrétariat de la littératie et de la numératie a publié la première version du Cadre pour l'efficacité des écoles destiné aux écoles élémentaires. En janvier 2009, en réponse à de très nombreux commentaires, un groupe de travail du ministère de l'Éducation est mis sur pied afin d'élaborer un cadre de la maternelle à la 12^e année. En mai 2009, le Cadre M-12 est présenté en version ébauche à l'échelle provinciale et, depuis ce temps fait l'objet d'une rétroaction continue auprès des conseils scolaires et des directions du ministère. Le cadre actuel est le fruit de ce travail.

De septembre 2010 à 2012, le Cadre M-12 toujours en version ébauche, sera mis en œuvre dans toutes les écoles élémentaires et secondaires de la province. Une révision du document est prévue suite à cette période de mise en œuvre.

Objectifs clés du Cadre M-12

Le Cadre M-12 permet aux écoles d'identifier leurs forces et leurs défis afin d'appuyer chaque élève dans son cheminement scolaire et l'amélioration de son rendement. Le Cadre M-12 vise les objectifs suivants :

- ❖ susciter des discussions autour de l'atteinte de hauts niveaux de rendement chez les élèves par l'entremise d'un leadership pédagogique et d'une collégialité dynamique;
- ❖ favoriser la recherche axée sur l'apprentissage de l'élève, son rendement et son bien-être afin de pouvoir fixer des objectifs S.M.A.R.T. pour ensuite définir des pratiques et des stratégies d'enseignement et d'apprentissage efficaces;

Principes fondamentaux du processus d'autoévaluation :

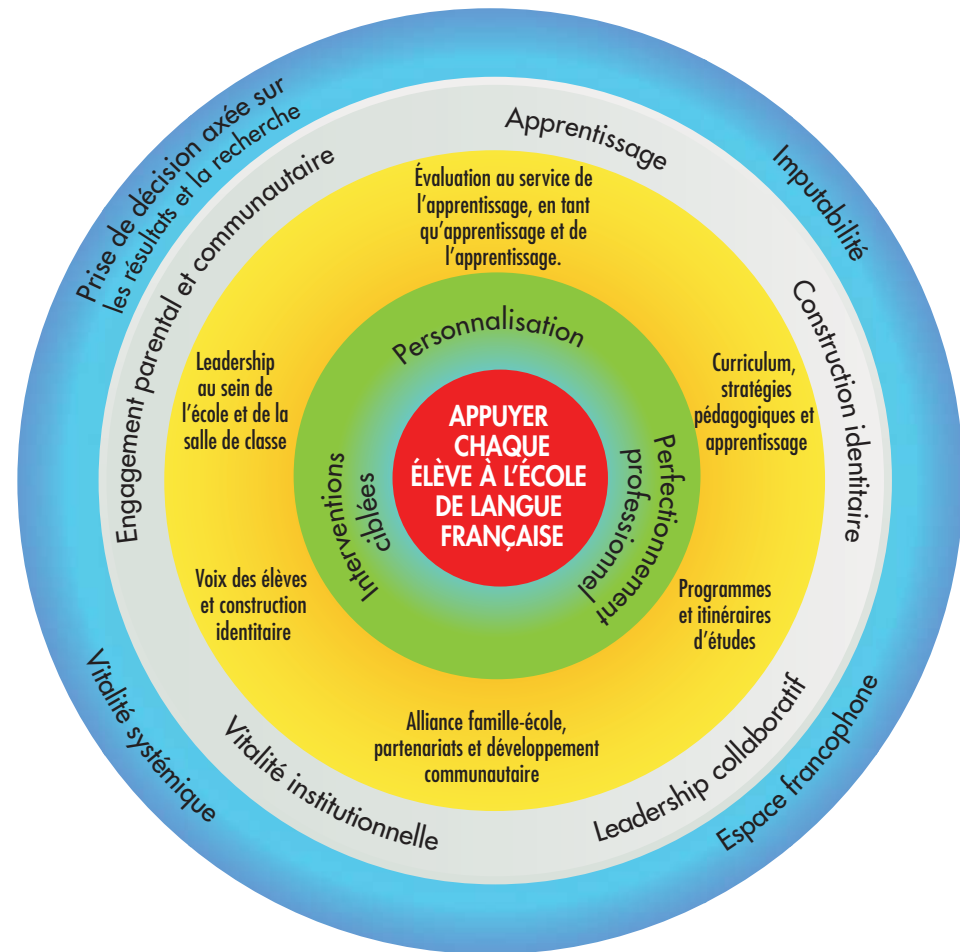
- La connaissance de soi et de ses propres capacités est aussi importante pour les écoles que pour les individus.
- Les écoles qui font de l'auto-critique et appliquent l'auto-réflexion sont de meilleures écoles pour le personnel scolaire et les élèves.
- Une compréhension commune de ce qui constitue une « bonne » école sert de base au dialogue entre les intervenants (administrateurs, enseignants, parents et élèves).
- Les outils d'autoévaluation adaptés à la vie quotidienne de l'école améliorent la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, ainsi que le climat et le leadership de l'école. [Traduction]

(résumé par
Riley et MacBeath, 2000, p. 1.)

- ❖ accroître la capacité des conseils scolaires et des écoles à identifier les points forts, les domaines qui méritent une attention particulière et les prochaines étapes à entreprendre;
- ❖ assurer une planification de l'amélioration plus efficace, précise et intentionnelle, grâce à un consensus de tout le personnel scolaire et à un perfectionnement professionnel ciblé;
- ❖ déterminer les stratégies de suivis, de rétroaction et d'appui nécessaires à l'amélioration continue et à la responsabilisation;
- ❖ maintenir une communication avec les divers groupes d'intervenants afin d'accroître la confiance du public au sujet de l'efficacité des écoles.

Élaboration du Cadre M-12

Le diagramme illustrant le Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française M-12 présente des domaines d'activités interdépendants dont il faut tenir compte si l'on veut voir les résultats des élèves s'améliorer dans toutes les écoles.



L'élève est au cœur de ce cadre. Il est primordial d'avoir des attentes élevées quant à ses résultats scolaires. Ce cadre met en lumière des pratiques visant à aider le personnel scolaire afin qu'il appuie chaque élève. À mesure que les écoles créent des conditions favorables à la réussite, les obstacles qui freinent l'apprentissage de l'élève et minent ses résultats s'amointrissent et permettent à tous les élèves d'atteindre de hauts niveaux de rendement.

En s'éloignant du centre, le Cadre M-12, illustre la personnalisation, les interventions ciblées et le perfectionnement professionnel qui se déploient à tous les niveaux, à l'école. La personnalisation indique que chaque élève apprend différemment et que l'école reconnaît ses besoins en matière d'apprentissage et d'évaluation. Les interventions ciblées permettent de différencier les stratégies d'enseignement en fonction des besoins variés des élèves et de leur niveau de préparation. Celles-ci sont fondées sur des preuves empiriques et font le lien entre l'évaluation au service de l'apprentissage et en tant qu'apprentissage. Le perfectionnement professionnel continu en milieu de travail est pertinent et accessible à tout le personnel scolaire.

Le cercle suivant représente la pierre angulaire du Cadre M-12. Six domaines sont identifiés afin d'assurer la mise en place de stratégies d'enseignement et d'évaluation de façon à guider et soutenir l'apprentissage de chaque élève. Des sessions de coaching et d'accompagnement viendront appuyer le personnel scolaire afin d'accroître la capacité en cours d'emploi. Un certain nombre d'indicateurs identifiant des pratiques efficaces sont joints ainsi que des échantillons de données factuelles présentées par conseil scolaire, par école, par classe et par élève.

Les deux prochains cercles du Cadre M-12 contiennent entre autres les axes de la Politique d'aménagement linguistique (PAL) et donnent une vue d'ensemble des sphères d'action auxquelles tout le personnel scolaire et la communauté souscrivent afin de répondre au mandat de l'école de langue française en milieu minoritaire. L'interdépendance des éléments de ces deux cercles contribue directement à la qualité de l'apprentissage de l'élève.

Un mode de pensée systémique permet à la direction et au personnel scolaire d'analyser ce qui se passe au sein de leur école et, de façon plus globale, à l'échelle du système. L'établissement de réseautage et de partage de pratiques réussies contribuent à maximiser l'efficacité organisationnelle dans le but d'atteindre l'objectif commun, à savoir l'apprentissage de l'élève. La notion d'imputabilité signifie que le personnel scolaire s'engage dans un processus d'amélioration continue et qu'il mesure sa réussite en fonction des progrès accomplis par chaque élève. Le leadership collaboratif appuie un environnement d'apprentissage positif dans l'ensemble de la communauté scolaire. La mise en œuvre du plan d'amélioration de l'école est le fruit de cette collaboration et est orientée selon la recherche et les preuves à l'appui.

Processus d'autoévaluation de l'école

Le Cadre M-12 fournit un ensemble de critères fondés sur des preuves empiriques dont il faut tenir compte pour assurer une amélioration continue. L'efficacité des écoles est évaluée selon un processus d'enquête qui repose sur les questions suivantes :

*Atteignons-nous nos objectifs en matière d'apprentissage et de rendement de l'élève?
Comment le savons-nous? Quelles sont les preuves quantitatives et qualitatives à l'appui?
Quelles mesures allons-nous prendre pour garantir une amélioration continue?*

Il s'agit bien plus d'une enquête réfléchie que d'une liste de vérification; il s'agit aussi d'un moyen de définir des stratégies qui favoriseront l'amélioration et permettront une mise en œuvre éclairée du plan d'amélioration de l'école (PAÉ). La participation de toutes les écoles et de tout le personnel scolaire au processus annuel d'autoévaluation améliorera l'efficacité des écoles, permettra d'accroître la capacité au sein de chaque communauté scolaire et favorisera ainsi le rendement et le bien-être de chaque élève.

Lier l'autoévaluation de l'école et la planification de l'amélioration

- ❖ Revoir les recommandations des autoévaluations précédentes et des examens des conseils scolaires (le cas échéant).
- ❖ Effectuer une autoévaluation de l'école pour l'année en cours.
- ❖ Analyser les indicateurs et déterminer les domaines qui doivent faire l'objet d'une attention particulière.
- ❖ Partager les résultats de l'autoévaluation de l'école, selon les protocoles des conseils scolaires (voir l'Annexe A pour un échantillon de rapport sommaire de l'autoévaluation de l'école).

Collecte et analyse de données

- ❖ Revoir et analyser toutes les données relatives au rendement des élèves, les données perceptuelles et démographiques et touchant le programme scolaire.
- ❖ Rédiger, réviser ou peaufiner les objectifs S.M.A.R.T. qui définissent des cibles pour le rendement des élèves. Le plan d'amélioration de l'école peut présenter un seul objectif lié au domaine où les besoins des élèves sont les plus évidents; ensuite les unités administratives, les cycles ou les années d'étude pourront sélectionner un volet de l'objectif sur lequel mettre l'accent, en fonction des données recueillies.
- ❖ Identifier les attentes du programme-cadre qui correspondent aux objectifs S.M.A.R.T.
- ❖ Examiner les indicateurs du Cadre M-12 qui exigent une attention particulière. Sélectionner ceux qui auront le plus d'impact sur les objectifs d'apprentissage de l'élève.
- ❖ Compléter le tableau ci-dessous qui illustre la relation entre le Cadre M-12 et le plan d'amélioration de l'école (PAÉ).
- ❖ Appliquer les objectifs S.M.A.R.T.; définir des cibles encadrant le rendement de l'élève, planifier l'enseignement et mettre des stratégies en œuvre.

Objectifs identifiés dans le PAÉ	Indicateurs du Cadre en lien avec les objectifs	Où en sommes-nous?	Que voulons-nous faire?	Quelle tâche effectuée par l'élève/preuve empirique nous indiquera que nous avons atteint notre cible?	Que doit-on faire différemment ou apprendre pour atteindre cette cible?	Qui peut nous aider?	Qui s'occupe de la supervision? Quand? Comment? Quels sont les volets supervisés?
1.							
2.							
3.							

Supervision

Voici des suggestions de supervision continue :

- ❖ Discuter du plan d'amélioration de l'école dans le cadre de réunions du personnel scolaire, du cycle d'années d'étude, d'unités administratives ou de communautés d'apprentissage professionnelles (CAP).
- ❖ Planifier le perfectionnement professionnel pour appuyer les mesures ou les stratégies identifiées dans le plan d'amélioration de l'école.
- ❖ Se réunir afin d'évaluer les progrès selon les points de contrôle et les délais établis.
- ❖ Se réunir pour analyser de façon collaborative des données relatives au rendement des élèves.
- ❖ Réfléchir aux objectifs et aux résultats de nos pratiques pédagogiques. Que nous disent les données? Quels ajustements devons-nous faire et quelles sont les prochaines étapes?

Conditions essentielles à la réussite

L'efficacité du processus d'examen du conseil scolaire dépend des conditions suivantes :

- des relations collégiales axées sur la collaboration et le respect;
- d'une communication ouverte, franche et transparente tout au long du processus;
- d'un contexte non évaluatif.

Processus d'examen du conseil scolaire

Le processus d'examen du conseil scolaire est déterminé et géré par le conseil scolaire. Il favorise une culture axée sur la réflexion, sur la collaboration et le partage de la responsabilité de l'amélioration continue. Le caractère unique de chaque école et des stratégies utilisées afin de promouvoir l'apprentissage, le rendement et le bien-être de l'élève définissent le contexte du processus d'examen du conseil scolaire, qui :

- ❖ repose sur le processus d'autoévaluation de l'école (l'autoévaluation de l'école précède le processus d'examen du conseil scolaire);
- ❖ aide les conseils scolaires à mieux comprendre les forces et les défis de leurs écoles;
- ❖ renseigne le conseil scolaire dans sa planification systémique de l'amélioration, le choix d'objectifs S.M.A.R.T., le perfectionnement professionnel à mettre en place et la planification budgétaire;
- ❖ met l'accent sur l'amélioration continue de l'apprentissage et du rendement des élèves;
- ❖ appuie les écoles dans les processus complexes d'enquête et de réflexion critique constante auxquels celles-ci participent;
- ❖ suit un cycle qui permet à toutes les écoles de bénéficier du processus d'examen du conseil scolaire dans un délai raisonnable (de trois à cinq ans).

Comité directeur du processus d'examen du conseil scolaire

Les conseils scolaires mettent sur pied un comité directeur du processus d'examen du conseil. Une ou plusieurs équipes d'examen du conseil scolaire peuvent être mises en place. La composition du comité directeur est déterminée par le conseil scolaire. Puisque les associations professionnelles des enseignants et des directions d'écoles ainsi que les syndicats regroupant le personnel de soutien ont un intérêt direct dans la qualité des écoles, on encourage les conseils scolaires à intégrer les associations et les syndicats à leurs efforts afin de participer à un processus véritablement collégial axé sur la collaboration.

Le comité directeur du processus d'examen du conseil scolaire :

- ❖ participe au plan global de mise en œuvre du Cadre M-12;
- ❖ connaît à fond le plan d'amélioration du conseil scolaire;
- ❖ élabore des protocoles pour le processus, les échéanciers, la mise en œuvre et le suivi des autoévaluations des écoles et le processus d'examen du conseil scolaire pour les écoles sélectionnées;
- ❖ assure l'orientation et le perfectionnement professionnel des membres des équipes d'examen du conseil scolaire.

Équipes d'examen du conseil scolaire

Les membres de chaque équipe :

- ❖ sont choisis par la présidence de chaque équipe d'examen du conseil scolaire;
- ❖ connaissent très bien les protocoles élaborés par le comité directeur du processus d'examen du conseil scolaire;
- ❖ connaissent à fond le plan d'amélioration du conseil scolaire;
- ❖ s'engagent à participer à toutes les phases du processus d'examen du conseil scolaire, comme indiqué dans les protocoles élaborés par le comité directeur du processus d'examen du conseil scolaire.

Suggestions pour le processus d'examen du conseil scolaire

Avant la réunion

- ❖ Examiner les données, les plans et les progrès résultant du processus d'autoévaluation de l'école et tout autre document probant que l'école aura préparé à l'intention de l'équipe d'examen du conseil scolaire.
- ❖ L'équipe d'examen du conseil scolaire, de concert avec la direction et l'équipe-école prennent conscience de l'impact des stratégies mises en œuvre par le personnel scolaire.

L'école pourra fournir l'information suivante :

- ❖ Particularités locales dignes d'être mentionnées.
- ❖ Harmonisation des indicateurs et des domaines sélectionnés pour le plan d'amélioration de l'école.
- ❖ Données et preuves attestant des résultats actuels et méthodes utilisées pour déterminer si les objectifs fixés ont été atteints.
- ❖ Résultats du processus d'autoévaluation de l'école.
- ❖ Ajustements et révisions apportés au plan d'amélioration de l'école à la suite du processus d'autoévaluation.
- ❖ Renseignements sur les objectifs à atteindre d'ici la fin du trimestre, du semestre ou de l'année.

Définir la portée de l'examen

L'équipe-école et l'équipe d'examen du conseil scolaire utilisent l'autoévaluation soumise par l'école afin de déterminer la portée de l'examen et de définir les domaines qui feront l'objet d'une attention particulière au cours de la visite de l'école.

Selon les points soulevés par le personnel scolaire, il faudra tenir compte des aspects suivants :

- ❖ les indicateurs spécifiques;
- ❖ les preuves ou données probantes que l'équipe d'examen du conseil scolaire examinera et compilera.

Visites dans les écoles

L'équipe d'examen du conseil scolaire rend visite aux écoles afin de recueillir des données et des observations que les membres de l'équipe analyseront. Les points suivants seront examinés :

- ❖ travaux d'élèves accessibles ou affichés;
- ❖ projets d'élèves en cours;
- ❖ autres preuves ou données probantes définies par le personnel scolaire au cours de la réunion précédant la visite.

L'équipe d'examen du conseil scolaire se réunit pour discuter et regrouper les observations. Une rétroaction sera ensuite transmise au personnel de l'école.

Rétroaction au personnel de l'école

L'équipe d'examen du conseil scolaire fait une première série de commentaires verbalement. Elle procède ensuite à des commentaires écrits à l'intention du personnel de l'école pour l'appuyer dans la planification de stratégies et de mise en œuvre de son plan d'amélioration.

La rétroaction peut porter, entre autres, sur les points suivants :

- ❖ observations générales de l'équipe d'examen du conseil scolaire;
- ❖ preuves ou données probantes attestant l'apprentissage de l'élève;
- ❖ points forts liés à la mise en œuvre du plan d'amélioration de l'école;
- ❖ degré d'uniformité entre les classes, les cycles, ou les sections;
- ❖ suggestion concernant les prochaines étapes.

Le rapport sommaire écrit peut contenir, entre autres, les renseignements suivants :

- ❖ résumé des points forts;
- ❖ suggestions concernant les prochaines étapes;
- ❖ recommandations destinées à accroître la capacité du personnel;
- ❖ un commentaire général sur l'efficacité de l'école au chapitre de la mise en œuvre de son plan d'amélioration.

Il est recommandé que ce rapport sommaire soit préparé dans des délais raisonnables de façon à être pertinent et directement lié au processus.

Analyse des commentaires

La direction de l'école et le personnel enseignant analysent les commentaires afin d'en déterminer les points les plus importants, de donner une orientation afin d'accroître la capacité et d'élaborer des mesures qui s'intégreront au cycle de planification et de mise en œuvre de l'amélioration continue de l'école.

Exemples de questions destinées à favoriser le dialogue à l'école :

- ❖ Quelles sont les nouvelles données dont nous disposons sur l'apprentissage de l'élève?
- ❖ Que pouvons-nous en déduire?
- ❖ Quelles sont les autres possibilités au chapitre des interventions ciblées, de la personnalisation et du perfectionnement professionnel?
- ❖ Quelles mesures allons-nous prendre pour atteindre nos objectifs en matière d'apprentissage et de rendement de l'élève? Pourquoi?
- ❖ Allons-nous réviser nos objectifs? Pourquoi?
- ❖ Que ferons-nous différemment d'ici la fin du trimestre, du semestre ou de l'année en cours?
- ❖ Comment savoir si les mesures que nous avons prises ont eu un impact sur l'apprentissage de l'élève?
- ❖ À quelle fréquence allons-nous surveiller nos progrès?
- ❖ Quels travaux d'élèves ou quelles preuves allons-nous rassembler afin d'analyser l'amélioration de l'apprentissage et du rendement de l'élève, en fonction des mesures adoptées?
- ❖ Quelles révisions allons-nous apporter au plan de l'école afin d'observer l'apprentissage et le rendement de l'élève dans une optique d'amélioration continue?

Suivi et soutien par la surintendance des écoles

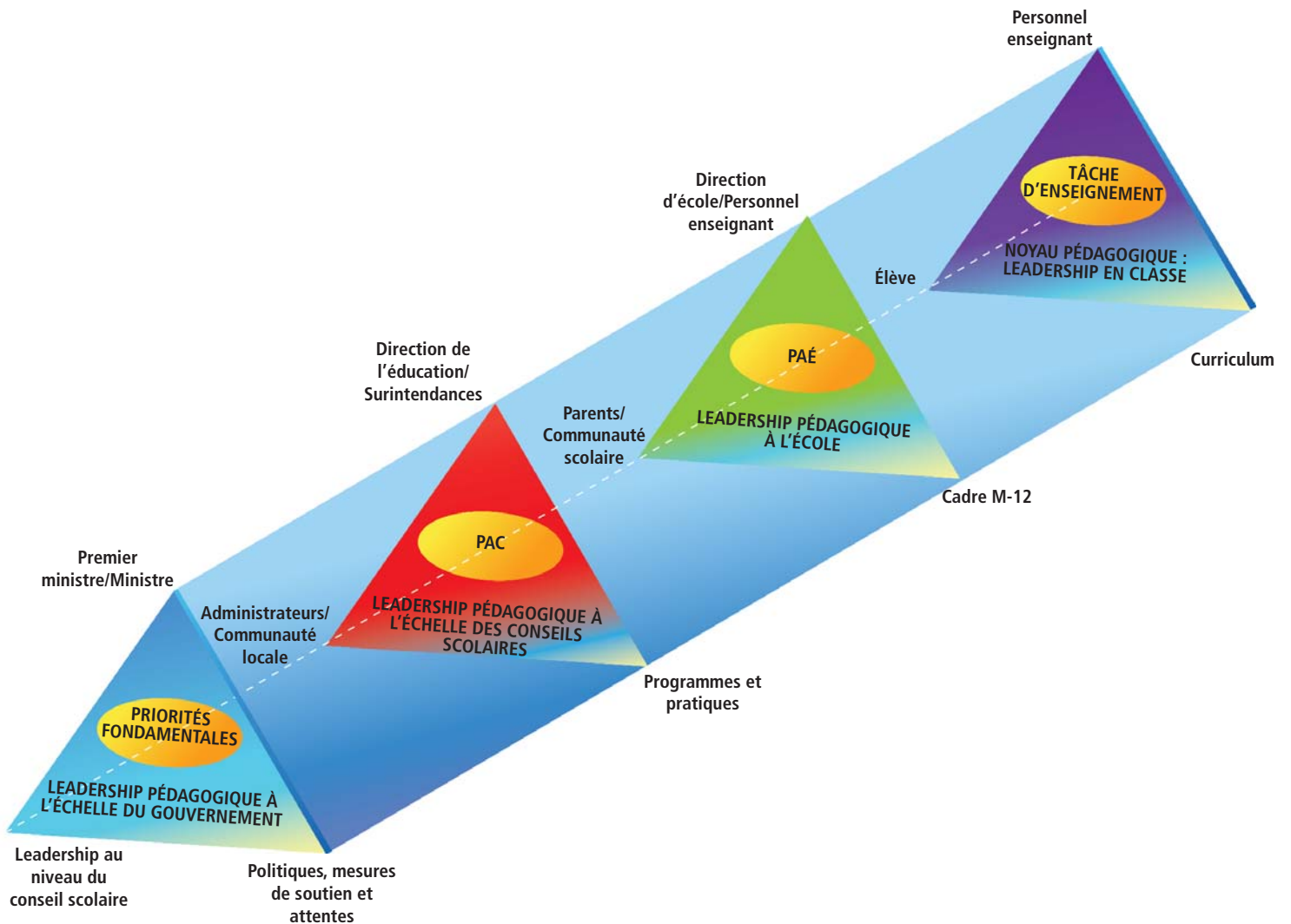
La surintendance des écoles joue un rôle important dans l'amélioration des écoles et la supervision de l'apprentissage et du rendement des élèves, et ce, tout au long du processus d'autoévaluation des écoles et d'examen du conseil scolaire. Le suivi et le soutien peuvent prendre plusieurs formes : adapter les ressources du conseil scolaire de façon à soutenir le plan révisé d'amélioration de l'école; harmoniser les efforts du conseil scolaire et de l'école en ce qui a trait à l'accroissement des capacités et le réseautage entre les écoles.

Évaluation du processus d'examen du conseil scolaire

Les résultats des examens du conseil scolaire sont analysés afin de déterminer les tendances et les caractéristiques qui s'en dégagent dans le but de contribuer à :

- ❖ la planification de l'amélioration par le conseil scolaire et l'accroissement de la capacité;
- ❖ l'affectation des ressources (humaines, matérielles et financières) aux écoles pour la prochaine année scolaire par l'entremise du processus budgétaire du conseil scolaire;
- ❖ la gestion des attentes et des mesures de soutien en matière de coaching et de supervision.

La façon dont les efforts de la province, du conseil scolaire et de l'école orientent l'apprentissage et appuient l'harmonisation des pratiques pédagogiques.



Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française (M-12)

Une volonté de concentrer tous nos efforts et notre énergie à la pratique pédagogique demeure l'élément essentiel à tous les paliers de leadership en Ontario. Le prisme sert à illustrer la façon dont les lignes directrices provinciales, les priorités des conseils scolaires et les efforts d'amélioration appuient l'enseignement en salle de classe. Il démontre également que les données et le contexte de la salle de classe servent à orienter la planification de l'amélioration à l'école. En retour, les plans d'amélioration des écoles permettent de déterminer à l'échelle des conseils scolaires et de la province, les besoins des élèves, ainsi que les politiques, les programmes et les structures de soutien nécessaires au perfectionnement professionnel.

2

Partie 2

Composantes, Indicateurs, Quelques preuves à l'appui

Composante 1 Évaluation au service de l'apprentissage, en tant qu'apprentissage et de l'apprentissage

« L'évaluation est un processus visant à recueillir des renseignements qui reflètent avec exactitude jusqu'à quel point l'élève répond aux attentes du curriculum dans une matière ou un cours donné. Le but premier de toute évaluation et de la communication du rendement est d'améliorer l'apprentissage de l'élève. L'évaluation dans l'intention d'améliorer l'apprentissage de l'élève est connue par deux termes : évaluation au service de l'apprentissage et évaluation en tant qu'apprentissage. Dans le cadre de l'évaluation au service de l'apprentissage, le personnel enseignant doit fournir une rétroaction descriptive et du coaching à l'élève afin de favoriser son apprentissage. Lorsque le personnel enseignant utilise des pratiques d'évaluation en tant qu'apprentissage, il permet à l'élève de développer sa capacité de devenir une apprenante ou un apprenant autonome qui peut établir ses objectifs d'apprentissage personnels, suivre ses progrès, déterminer les prochaines étapes et réfléchir sur son apprentissage. »

Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario. Première édition, 1^{re}–12^e année, 2010, p. 36.

Au conseil :

Les conseils scolaires utilisent le Cadre de leadership de l'Ontario; celui-ci comprend les compétences et pratiques en leadership pour les individus ainsi que les pratiques et procédures du système que les conseils devraient mettre en œuvre en fonction de cette composante. Par exemple, les leaders des conseils scolaires :

- ❖ Orientent la prise de décision et la mise en œuvre portant sur la cueillette systématique de données et leur utilisation pour la planification, la résolution de problèmes et la redevabilité au niveau du conseil scolaire, des écoles et des classes.
- ❖ Établissent des politiques d'évaluation justes, transparentes et équitables pour tous les élèves; celles-ci doivent s'aligner avec la politique *Faire croître le succès*.
- ❖ Établissent des mécanismes de collaboration et des occasions pour recueillir et décomposer les données relatives au rendement des élèves à plusieurs moments prédéterminés au cours de l'année.

- ❖ Utilisent les données pour : 1) déterminer les écarts de rendement entre des groupes particuliers d'élèves, 2) établir des cibles qui orientent les mesures qui permettront de combler ces écarts, 3) déterminer les progrès vers l'atteinte des objectifs SMART énoncés dans leur plan d'amélioration du rendement des élèves et en conformité aux plans d'amélioration des écoles, 4) définir l'ensemble des pistes d'action requises pour assurer l'amélioration du rendement des élèves, 5) miser sur le développement de la capacité à communiquer en français à l'oral et à l'écrit ainsi que sur le développement de l'identité culturelle.

Indicateur 1.1 Les résultats d'apprentissage et les critères d'évaluation sont compris et partagés par les élèves et le personnel enseignant.

À l'école :

- ❖ Une politique d'évaluation juste et équitable, conforme aux attentes du conseil et à la politique actuelle de l'Ontario, est en place et est clairement énoncée et partagée avec le personnel, les élèves, les parents et la collectivité.
- ❖ Un langage commun concernant les pratiques d'enseignement et l'évaluation est employé dans l'ensemble des classes de l'école.
- ❖ Les données relatives au perfectionnement professionnel sont recueillies sur une base continue tout au long de l'année afin de déterminer son impact sur les capacités du personnel enseignant à élaborer des stratégies d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation, sur l'apprentissage des élèves et sur les besoins en matière de perfectionnement professionnel (p. ex., collecte de renseignements sur l'accompagnement professionnel offert aux enseignantes et aux enseignants, le nombre d'enseignantes et d'enseignants appuyés dans le cadre de la stratégie, l'impact sur la pratique pédagogique en classe et l'augmentation du rendement des élèves qui en résulte).
- ❖ Les stratégies d'évaluation sont planifiées et intégrées aux stratégies d'enseignement et d'apprentissage afin d'assurer une compréhension claire des résultats d'apprentissage et des critères d'évaluation.
- ❖ L'élaboration commune des instruments et des pratiques d'évaluation assure une pratique cohérente tout au long des années d'études, au sein de chacun des cycles et des unités administratives.

En classe :

- ❖ Les élèves et l'enseignante ou l'enseignant collaborent dans l'établissement des critères d'évaluation.
- ❖ Les critères d'évaluation, les résultats d'apprentissage et les copies types ou modèles sont accessibles.
- ❖ La création de grilles adaptées repose sur les attentes du curriculum liées aux résultats d'apprentissage.
- ❖ Les résultats d'apprentissage et les critères d'évaluation sont exprimés dans un langage que l'élève comprend afin d'assurer une compréhension commune de l'apprentissage.
- ❖ Le lien entre l'enseignement, l'évaluation et les résultats d'apprentissage est clairement expliqué aux élèves.

Les élèves :

- ❖ Utilisent leur connaissance de la langue française et leur capacité de communiquer oralement en français pour interpréter de l'information, exprimer leurs idées et interagir avec les autres.
- ❖ Manifestent leur engagement pour la culture francophone en s'informant sur les référents culturels de la francophonie, en les faisant connaître, en discutant et en les utilisant dans diverses situations.
- ❖ Peuvent décrire ce qu'ils apprennent d'une classe à l'autre, d'une année à l'autre, d'un cours à l'autre et dans le cadre de tous les itinéraires.
- ❖ Connaissent les résultats d'apprentissage de la leçon ou série de leçons et les critères d'évaluation utilisés dans l'évaluation de leur travail.
- ❖ Participent à l'élaboration de leurs objectifs d'apprentissage personnels.

Indicateur 1.2 Tout au long de l'apprentissage, les élèves reçoivent de la part de leurs enseignants et de leurs pairs de la rétroaction descriptive fondée sur les critères d'évaluation.

À l'école :

- ❖ Les grilles adaptées, les copies types et les modèles sont systématiquement utilisés en classe afin de favoriser l'apprentissage des élèves, de fournir une rétroaction descriptive et d'établir des attentes élevées pour les élèves.
- ❖ Il y a des procédures et des pratiques en place pour souligner et célébrer le progrès des élèves.
- ❖ Les attentes génériques comme les attentes des cours portant sur la langue et la culture sont évaluées comme les autres attentes portant sur la matière, à partir des quatre compétences de la grille d'évaluation du rendement.

En classe :

- ❖ Les entrevues, les conférences et les discussions au sujet de l'apprentissage en petits groupes d'élèves, individuel ou en dyade, permettent aux élèves de mieux comprendre la réalisation des résultats d'apprentissage dans le cadre des leçons ou des unités d'étude (p. ex., les attentes du curriculum, le développement des habiletés d'apprentissage et les habitudes de travail, y compris l'utilisation du français oral).
- ❖ La rétroaction descriptive envers les élèves est continue, s'effectue en temps opportun, de manière explicite et constructive et est liée aux critères d'évaluation de façon à les aider à progresser dans leur apprentissage.
- ❖ À partir de la rétroaction descriptive explicite des enseignantes et des enseignants, les élèves ont de multiples possibilités de peaufiner la démonstration de leur apprentissage.
- ❖ De nombreuses occasions favorisant l'échange de la rétroaction descriptive sont planifiées à des étapes critiques durant l'apprentissage pour permettre d'effectuer les suivis requis.

- ❖ La rétroaction peut être verbale ou écrite mais devrait être descriptive plutôt qu'analytique.
- ❖ La rétroaction du personnel enseignant tient compte des besoins spécifiques des apprenants du français et des nouveaux arrivants.

Les élèves :

- ❖ Établissent des liens clairs entre les domaines d'études et entre l'apprentissage antérieur et les apprentissages courants (p. ex, faire appel et utiliser de façon autonome les connaissances antérieures, les compétences et les expériences pertinentes).
- ❖ Utilisent les critères d'évaluation et les grilles adaptées comme base de toutes les discussions avec leurs pairs et le personnel enseignant afin de réfléchir à leur progrès et de planifier les prochaines étapes.
- ❖ Fournissent une rétroaction descriptive constructive à leurs pairs en utilisant des instruments d'évaluation comme base de discussion.

Indicateur 1.3 Les élèves ont régulièrement l'occasion de développer leurs habiletés à s'autoévaluer pour suivre leur progrès et définir leurs objectifs d'apprentissage personnels en fonction du contenu du curriculum de l'Ontario et/ou de leur plan d'enseignement individualisé (PEI).

À l'école :

- ❖ On enseigne les habiletés d'autoévaluation à l'élève par modelage.
- ❖ Des outils efficaces d'autoévaluation sont utilisés afin de favoriser l'apprentissage des élèves.

En classe :

- ❖ Les élèves consultent les tableaux des critères, les grilles adaptées et les copies types ou modèles afin de mieux comprendre à quoi ressemblent des travaux de qualité et afin de définir les prochaines étapes de leur apprentissage.
- ❖ Les élèves apprennent par modelage comment établir des objectifs d'apprentissage personnels (p. ex., réflexions à voix haute, tableaux des critères, billets de sortie).
- ❖ Des copies types ou des modèles permettent aux élèves de développer leurs habiletés à s'autoévaluer.

Les élèves :

- ❖ Participent à la collecte et à l'élaboration des dossiers d'apprentissage personnels qui leur permettent d'étoffer les prochaines étapes de leur apprentissage (p. ex., portfolios, journaux d'apprentissage, cahiers de cours, dossiers des élèves).
- ❖ Établissent et vérifient l'atteinte des résultats d'apprentissage en fonction des forces et des besoins (p. ex., conférences dirigées par les élèves).
- ❖ Utilisent les critères d'évaluation établis afin de définir leurs objectifs d'apprentissage personnels, de façon à améliorer continuellement leur propre apprentissage.
- ❖ Prennent en considération les idées et les solutions de leurs pairs dans le but d'expliquer et de remettre en question leur propre pensée.

Indicateur 1.4 Des équipes de collaboration conçoivent des tâches d'évaluation en fonction du programme d'enseignement et analysent les preuves d'apprentissage des élèves pour assurer la cohérence avec les critères d'évaluation.

À l'école :

- ❖ Les pratiques d'évaluation cadrent dans le plan de mise en œuvre de l'évaluation du rendement et sont élaborées en collaboration avec l'équipe pédagogique de toutes les années d'études et les cours.
- ❖ La planification en équipe de collaboration est utilisée pour la création de tâches d'évaluation significatives permettant :
 - de parfaire les connaissances et les expériences acquises par les élèves;
 - de déterminer le niveau d'acquisition du nouvel apprentissage de façon à définir les prochaines étapes du processus d'enseignement et d'apprentissage;
 - d'harmoniser la compréhension des niveaux de rendement entre les classes, les cycles, les cours, les itinéraires (p. ex., harmonisation de l'évaluation, planification en équipe et coenseignement).
- ❖ Les évaluations communes de l'apprentissage sont mises au point par les équipes de collaboration au niveau des classes, des cours ou d'unités administratives.

En classe :

- ❖ Les tâches d'évaluation significatives conçues en équipes de collaboration permettent d'enrichir la planification des stratégies d'enseignement et d'apprentissage.
- ❖ Les données recueillies sont utilisées par l'équipe de collaboration pour planifier et adapter les stratégies d'enseignement et d'apprentissage dans le but de répondre aux besoins de tous les élèves.
- ❖ L'évaluation en tant qu'apprentissage et au service de l'apprentissage s'appuient sur les critères d'évaluation.
- ❖ Les élèves sont appuyés dans l'acquisition des habiletés d'apprentissage et d'habitudes de travail et sont évalués en fonction de leur cheminement.
- ❖ Le personnel enseignant tient compte des tâches d'évaluation propres aux programmes d'actualisation linguistique du français (ALF) et au programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA).

Les élèves :

- ❖ Participent à des tâches significatives qui leur permettent de démontrer leur apprentissage.
- ❖ Comprennent et présentent les critères d'évaluation.
- ❖ Comprennent qu'ils doivent démontrer qu'ils ont satisfait aux attentes du curriculum et qu'ils ont développé les habiletés d'apprentissage et habitudes de travail.

Indicateur 1.5 L'enseignement offert repose sur la cueillette d'une variété de données d'évaluation qui sont valides et fiables. Les élèves et le personnel enseignant s'en servent continuellement pour orienter l'apprentissage, l'évaluation et déterminer les prochaines étapes.

À l'école :

- ❖ Les profils des élèves, les portfolios des travaux des élèves, les PEI ainsi que les données d'évaluation sont partagés en respectant les lois appropriées au fur et à mesure du cheminement des élèves de la maternelle à la 12^e année à l'intérieur de l'école et entre les écoles.
- ❖ Les processus de collaboration sont en place afin de guider la résolution de problèmes et la prise de décision en fonction des mesures préventives et des interventions qui pourraient s'avérer nécessaires là où les données indiquent que des élèves ne satisfont pas aux attentes.
- ❖ Les données relatives au rendement des élèves sont recueillies et décomposées à plusieurs moments de l'année et temps critiques, afin de déterminer le progrès dans l'atteinte des cibles scolaires de façon à planifier les prochaines étapes pour favoriser l'amélioration continue du rendement des élèves (p. ex., observation, échantillons de travaux, tâches d'évaluation).
- ❖ Les résultats des élèves et les données concernant leur rendement permettent d'orienter le perfectionnement professionnel.

En classe :

- ❖ Diverses stratégies d'évaluation et outils répondant aux besoins de tous les élèves sont utilisés de façon à éclairer les décisions relatives à la planification pédagogique (p. ex., démonstrations et présentations, projets, échantillons de travaux, observations, conversations, portfolios des travaux des élèves).
- ❖ Les renseignements sur le rendement des élèves sont recueillis au moyen d'instruments d'évaluation déterminés par le conseil scolaire ou l'école, analysés et partagés dans le cadre du processus d'évaluation au service de l'apprentissage.
- ❖ Des décisions relatives à la planification et à la mise en œuvre des stratégies d'enseignement et d'apprentissage sont prises afin de réagir à la démonstration d'apprentissage des élèves.

Les élèves :

- ❖ Utilisent les données d'évaluation afin de peaufiner leurs travaux et de suivre l'évolution de leur propre progrès.
- ❖ Profitent des occasions qui leur sont fournies pour partager leurs rétroactions au sujet de leurs besoins en apprentissage.
- ❖ Se font défenseurs de leurs droits pour leurs besoins en matière d'apprentissage.

Indicateur 1.6 L'évaluation de l'apprentissage fournit des preuves qui permettent de juger la qualité de l'apprentissage de l'élève à la fin ou près de la fin d'une unité d'étude.

À l'école :

- ❖ L'évaluation de l'apprentissage est fondée sur les preuves d'apprentissage les plus récentes et les plus constantes.
- ❖ Les preuves d'apprentissage dans le cadre de l'évaluation de l'apprentissage sont recueillies par des observations, des conversations et des productions d'élèves.
- ❖ Les commentaires sur les bulletins d'élèves sont personnalisés, clairs, précis et pertinents afin de refléter le progrès individuel de l'élève.

En classe :

- ❖ Les travaux d'évaluation de l'apprentissage sont planifiés en équipe de collaboration afin d'assurer qu'ils satisfont aux attentes du curriculum et/ou celles énoncées dans le PEI de l'élève.
- ❖ L'évaluation de l'apprentissage est fondée sur des observations, des conversations et des productions d'élèves (p. ex., tests, examens, tâches d'évaluation).
- ❖ Les preuves d'apprentissage recueillies dans le cadre de l'évaluation de l'apprentissage peuvent orienter les prochaines étapes.
- ❖ L'évaluation de l'apprentissage est effectuée en fonction des attentes du curriculum, des compétences et des niveaux de rendement de la grille d'évaluation.
- ❖ Le développement des habiletés d'apprentissage et habitudes de travail est évalué et communiqué aux parents.
- ❖ Les critères d'évaluation sont intégrés à la grille adaptée qui sert de fondement à l'évaluation des attentes.

Les élèves :

- ❖ Comprennent comment leurs productions sont évaluées.
- ❖ Utilisent les résultats d'apprentissage pour se fixer des objectifs d'apprentissage personnels.

Indicateur 1.7 De façon continue et en temps opportun, des pratiques en matière de communication du rendement sont en place afin de permettre au personnel enseignant, aux élèves et leurs parents de suivre efficacement l'apprentissage accompli.

À l'école :

- ❖ Les protocoles de communication et les échéanciers sont clairement communiqués dans les publications de l'école, dont les sites Web.
- ❖ Des pratiques communes à l'ensemble de l'école sont mises au point afin d'éclairer et de mobiliser les parents et les élèves en ce qui a trait à l'apprentissage, aux progrès et aux prochaines étapes.

- ❖ Une communication claire aux parents et aux élèves permet de faire connaître ce qu'est l'évaluation au service de l'apprentissage et l'évaluation de l'apprentissage.
- ❖ Une communication respecte les besoins des apprenants du français et des nouveaux arrivants et leurs familles.

En classe :

- ❖ Un système en place permet au personnel enseignant, aux élèves et aux parents de communiquer facilement pour suivre le progrès des élèves (p. ex., agenda de l'élève, site Web de la classe, réseau Moodle, blogue).
- ❖ Les élèves et les parents connaissent et comprennent les résultats d'apprentissage et les critères d'évaluation.
- ❖ Une communication en temps opportun permet aux élèves et aux parents de suivre efficacement l'évolution de l'apprentissage et le progrès des élèves.
- ❖ Les élèves sont encadrés et préparés pour participer à des rencontres concernant leur apprentissage et leur progrès (p. ex., conférences dirigées par les élèves, rencontres relatives au PEI, conférences avec le personnel enseignant).
- ❖ Diverses stratégies sont utilisées afin de garder les parents et les élèves informés des progrès (p. ex., portfolios, conférences dirigées par les élèves, carnet de communication, appels téléphoniques, calendriers, exemples de travaux, entrevues).
- ❖ Les commentaires sur les bulletins scolaires sont personnalisés, clairs, précis et pertinents.

Les élèves :

- ❖ Reconnait et communique le style d'apprentissage qu'ils préfèrent, leurs forces et les prochaines étapes pour s'améliorer.
- ❖ Participe à des rencontres concernant leur apprentissage et leur progrès (p. ex., conférences dirigées par les élèves, rencontres relatives au PEI, conférences avec le personnel enseignant).
- ❖ Participe à des conversations et des discussions au sujet de leur apprentissage qui fournissent des preuves de leur compréhension.
- ❖ Rédige des commentaires sur leur bulletin scolaire portant sur leurs forces et leurs objectifs d'apprentissage personnels.

« Le fait d'encourager les élèves à soulever des questions pertinentes les incite à s'identifier en tant qu'apprenants autonomes, producteurs de savoir et initiateurs d'importants champs d'enquête. »

Moss et Brookhart 2009, p. 122, traduction libre.

Composante 2 Leadership au sein de l'école et de la salle de classe

« Les communautés d'apprentissage professionnelles jugent leur efficacité sur la base des résultats. Le personnel scolaire participe en permanence à un mécanisme qui consiste à déterminer les niveaux actuels de rendement, fixer des objectifs en vue d'améliorer ces niveaux et travailler ensemble pour atteindre ces objectifs. Pour soutenir une communauté d'apprentissage professionnelle, il est impératif que le personnel scolaire se concentre tout autant sur l'apprentissage que sur l'enseignement, qu'il travaille en collaboration pour améliorer l'apprentissage, et assume personnellement la responsabilité pour l'obtention de résultats qui alimentent des améliorations continues. »

Learning for All K-12, Draft, 2009, p. 49, traduction libre.

Au conseil :

Les conseils scolaires utilisent le Cadre de leadership de l'Ontario; celui-ci comprend les compétences et pratiques en leadership pour les individus ainsi que les pratiques et procédures du système que les conseils devraient mettre en œuvre en fonction de cette composante.

Par exemple, les leaders des conseils scolaires :

- ❖ Jouent un rôle essentiel afin d'améliorer le leadership collaboratif au sein des écoles.
- ❖ Aident le personnel scolaire à approfondir leur compréhension des pratiques pédagogiques efficaces pour les élèves.
- ❖ Établissent dans le plan d'amélioration du conseil, des cibles ambitieuses et réalistes pour la réussite des élèves.
- ❖ Offrent un encadrement et un monitoring à la mise en œuvre du plan d'amélioration du conseil scolaire (PAC) et des plans d'amélioration des écoles (PAÉ), examinent les progrès des élèves et aident à peaufiner les pratiques pédagogiques.
- ❖ Différencient les séances de formation offertes en fonction des besoins identifiés et priorisés dans les écoles pour améliorer le rendement des élèves.
- ❖ Mettent en place une politique visant l'admission, l'accueil et l'accompagnement des élèves dans les écoles de langue française et s'assurent que le leadership au sein des écoles valorise cette politique; soulignent l'importance d'un leadership collaboratif qui cherche à élargir l'espace francophone au sein de la communauté.

Indicateur 2.1 Le leadership collaboratif permet de bâtir la capacité pour améliorer et appuyer l'enseignement et l'apprentissage.

À l'école :

- ❖ La planification de l'amélioration :
 - favorise un processus continu de leadership partagé (p. ex., participation de l'ensemble du personnel dans la planification, la mise en œuvre, le monitoring et l'amélioration du PAÉ en fonction des plus récentes données relatives au rendement des élèves);

- permet de déterminer les domaines nécessitant un encadrement pédagogique (p. ex., formulation d'un petit nombre d'objectifs SMART fondés sur les données actuelles relatives au rendement des élèves);
 - communique les progrès dans l'amélioration du rendement des élèves et l'atteinte des cibles aux parents et à la communauté scolaire (p. ex., bulletins d'information, compte rendu du conseil d'école, site Web de l'école);
 - fait en sorte que le budget de l'école reflète les priorités établies;
 - est soutenue par la direction de l'école au moyen de dialogues professionnels et de suivis ponctuels au sujet de l'apprentissage en salle de classe;
 - comprend l'analyse des données relatives au rendement des élèves, à des moments précis au cours de l'année, afin d'assurer que l'école soit en mesure de démontrer des progrès vers l'atteinte des cibles et des objectifs SMART dans toutes les classes et pour l'ensemble des élèves.
- ❖ Une équipe pour la planification de l'amélioration à l'école appuie la direction/le personnel afin de déterminer les objectifs du plan, en suivre l'évolution et procéder à l'autoévaluation de l'école en fonction du *Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française (M-12)* et de l'outil diagnostique pour planifier l'amélioration.
 - ❖ La planification en équipe, l'élaboration d'évaluations communes et de plans d'unités, l'utilisation de ressources et de tâches d'évaluation significatives s'effectuent entre le personnel d'un même niveau/cours.
 - ❖ Le perfectionnement professionnel est orienté par la réussite scolaire de chaque élève et est conforme aux objectifs du PAÉ.
 - ❖ Les structures sont en place afin d'assurer que les leaders scolaires et le personnel apprennent ensemble.
 - ❖ Divers types d'équipes d'apprentissage sont formées (p. ex., multidisciplinaires, unités administratives, cycles, CAP, groupes de pratique réflexive).
 - ❖ Le personnel de l'école met en valeur la diversité des langues et l'ouverture interculturelle et valorise la maîtrise de la langue et la culture française.
 - ❖ Le personnel de l'école met en œuvre et favorise les moyens d'établir et d'entretenir des partenariats stratégiques avec les parents et la communauté en vue d'élargir les espaces et les occasions d'actualisation du mandat particulier de l'école de langue française.

En classe :

- ❖ La planification, l'enseignement et l'évaluation sont conformes aux objectifs SMART déterminés dans le PAÉ.
- ❖ Les données relatives au rendement des élèves sont utilisées afin de définir et de planifier l'enseignement qui aidera les élèves à progresser vers l'application de nouvelles connaissances et compétences de manière autonome.
- ❖ Des pratiques efficaces d'enseignement, modelées dans les CAP, sont utilisées dans les salles de classe.
- ❖ L'apprentissage collaboratif, la planification en équipe et/ou le coenseignement enrichissent les pratiques pédagogiques afin de répondre aux besoins des élèves.

Les élèves :

- ❖ Participent en toute confiance au processus d'apprentissage (p. ex., avoir recours à un discours responsable, axer ses efforts sur la tâche, plaider leur cause, démontrer de la curiosité, persévérer, être responsable de leur apprentissage/de sa classe).

Indicateur 2.2 Des processus et des pratiques sont en place pour permettre au personnel enseignant d'approfondir leurs connaissances des matières enseignées et peaufiner les stratégies pédagogiques pour appuyer l'apprentissage et le rendement des élèves.

À l'école :

- ❖ L'environnement d'apprentissage appuie le dialogue professionnel relatif aux grandes idées du curriculum et la façon de mettre en place les pratiques pédagogiques qui mènent les élèves vers une compréhension approfondie des concepts.
- ❖ Le perfectionnement professionnel est régulièrement prévu à l'horaire en fonction des besoins particuliers des élèves, identifié par une variété de données et soutenu par les politiques ministérielles, les documents de référence et les lignes directrices des conseils scolaires.
- ❖ Un éventail à jour de ressources de perfectionnement professionnel ainsi que de ressources humaines à l'école sont stratégiquement utilisées afin de soutenir les élèves qui en ont le plus besoin.
- ❖ Les réseaux appuient l'apprentissage de tout le personnel.
- ❖ Les ressources du conseil scolaire sont accessibles pour appuyer le perfectionnement professionnel.
- ❖ Les structures, les processus et les pratiques établis conjointement à l'école et avec les partenaires de la communauté scolaire sont utilisés afin de favoriser la prise de décision au quotidien selon les besoins des élèves (p. ex., pyramide d'interventions, approche échelonnée).
- ❖ Les pratiques et les processus favorisent les principes et approches d'une pédagogie en milieu minoritaire francophone, de l'approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture et des besoins spécifiques des apprenants du français et des nouveaux arrivants.

En classe :

- ❖ La rétroaction des élèves sur l'efficacité des stratégies utilisées permet de planifier les prochaines étapes.
- ❖ Le perfectionnement professionnel cherche à augmenter le répertoire de pratiques pédagogiques appuyées par la recherche.
- ❖ Une communication continue concernant la prévention et l'intervention soutient la réussite des élèves.
- ❖ Les stratégies pédagogiques respectent le contexte culturel francophone et la diversité culturelle.

Les élèves :

- ❖ Participent activement à leur apprentissage de façon autonome, en petits groupes et en tant que classe.
- ❖ Appliquent, de manière autonome, les connaissances, compétences et stratégies connexes dans différents contextes.
- ❖ Sont conscients du contexte culturel francophone dans lequel ils se trouvent et de la diversité culturelle.

Indicateur 2.3 **Les structures organisationnelles sont cohérentes, flexibles et répondent aux besoins des élèves.**

À l'école :

- ❖ L'environnement d'apprentissage est intentionnellement organisé afin d'optimiser le temps d'apprentissage.
- ❖ L'organisation de l'horaire est stratégique et favorise l'apprentissage pour tous les élèves.
- ❖ (Élémentaire) Des périodes ininterrompues d'apprentissage sont utilisées quotidiennement pour la littératie et la numératie (p. ex. 100-120 minutes pour la littératie, 60 minutes pour la numératie.)
- ❖ Le processus budgétaire est transparent et reflète les priorités indiquées dans le plan d'amélioration de l'école.
- ❖ La communication et les procédures soutiennent l'apprentissage des élèves durant toutes les transitions.
- ❖ Les équipes se rencontrent régulièrement dans le but de soutenir l'apprentissage des élèves qui ne satisfont pas aux attentes des cours ou aux attentes précisées dans le cadre du PEI.

En classe :

- ❖ L'environnement d'apprentissage est stimulant, adapté aux stades de développement de tous les élèves et organisé de manière à optimiser le temps consacré à l'enseignement et à l'apprentissage et le temps consacré aux tâches. Cet environnement respecte le contexte culturel francophone et la diversité culturelle.
- ❖ Les élèves travaillent en regroupements souples et variés en fonction des tâches d'apprentissage et des besoins des élèves.

Les élèves :

- ❖ Contribuent au développement d'une communauté, en salle de classe et à l'école, qui respecte la diversité de tous les élèves.
- ❖ Sont confiants que l'école répond à leurs besoins et intérêts.
- ❖ Construisent leur identité culturelle francophone.

Indicateur 2.4 La formation en cours d'emploi fondée sur une approche d'enquête est offerte au personnel afin d'accroître la capacité, alimenter les pratiques pédagogiques et contribuer à une culture d'apprentissage.

À l'école :

- ❖ Les communautés d'apprentissage professionnelles et les réseaux se concentrent sur le perfectionnement professionnel basé sur un questionnement à partir de l'analyse des données du rendement des élèves (p. ex., harmonisation de l'évaluation, travail avec des collègues en vue d'arriver à une compréhension commune des stratégies favorisant la compréhension).
- ❖ La direction de l'école participe activement à l'apprentissage réalisé dans les CAP, les réseaux, etc.
- ❖ Des conditions qui facilitent une culture de collaboration sont présentes (p. ex., du temps de planification en commun et des temps d'échange).
- ❖ La direction de l'école visite régulièrement toutes les salles de classe dans le but d'explorer continuellement les pratiques pédagogiques efficaces et les façons d'augmenter leur impact sur l'apprentissage des élèves.
- ❖ La direction de l'école appuie le personnel afin qu'il ait accès à des ressources appropriées et à de l'apprentissage professionnel pertinent (p. ex., curriculum et documents de référence, webémissions, monographies, baladodiffusions, sites Web ministériels, instituts, conférences, etc.).
- ❖ Les preuves de l'apprentissage des élèves sont partagées (p. ex., échantillons d'écriture, représentations mathématiques de la pensée, fiches d'observation individualisées, profils de classe) et servent de catalyseurs au dialogue professionnel.
- ❖ Le dialogue professionnel est fondé sur les comptes rendus de recherche et l'apprentissage sur le terrain et permet d'établir un langage et des pratiques harmonisées.
- ❖ L'ensemble du personnel de l'école reçoit du perfectionnement professionnel nécessaire à la compréhension et l'intégration des fondements de la Politique d'aménagement linguistique en milieu scolaire, de l'approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture et des ressources pour appuyer les élèves apprenants du français et les nouveaux arrivants.

En classe :

- ❖ Les connaissances et les pratiques pédagogiques efficaces sont partagées (p. ex., par la planification en équipe, le coenseignement, le mentorat et le coaching).
- ❖ La prise de risque est démontrée par l'essai de nouvelles pratiques et stratégies d'enseignement.
- ❖ Des pratiques et un langage harmonisés (p. ex., organisateurs graphiques, aux techniques « bansho ») sont modélisés dans l'ensemble des salles de classe.

Les élèves :

- ❖ Expriment comment les pratiques d'enseignement viennent appuyer leur apprentissage (p. ex., comment la technologie les aide à élargir leur pensée et à stimuler leur réflexion).
- ❖ Ont accès à de multiples occasions d'apprentissage.

Indicateur 2.5 **Le personnel de l'école, les élèves et la communauté scolaire créent et maintiennent un milieu qui favorise le bien-être des élèves et un comportement positif dans un environnement sain et sécuritaire.**

À l'école :

- ❖ Les procédures en place permettent d'accueillir et de soutenir les nouveaux élèves et de favoriser leur intégration à la communauté scolaire (p. ex., les élèves ambassadeurs accueillent les nouveaux élèves en salle de classe et à l'école).
- ❖ Au moins une fois à chaque deux ans, des procédures sont en place pour effectuer des sondages auprès des élèves concernant le climat scolaire.
- ❖ Des stratégies sont mises en place pour améliorer le climat d'école selon les données recueillies dans le sondage du climat scolaire.
- ❖ Le personnel de l'école et les parents ont l'occasion de donner leur rétroaction concernant le climat d'école.
- ❖ Les programmes scolaires favorisent les relations positives à partir de l'utilisation de diverses approches (p. ex., la médiation par les pairs, la résolution de conflits et la justice réparatoire).
- ❖ Le rôle et les attentes de chaque membre du personnel sont bien identifiés en ce qui concerne les moyens de communication à utiliser pour rapporter des incidents de harcèlement, de discrimination, de violence ou autre, ainsi que les suivis en cas d'urgences, incluant les protocoles établis par le conseil scolaire et les services policiers.
- ❖ Les fondements pour une école en santé sont utilisés pour instaurer un milieu scolaire favorisant le bien-être et la santé dans toutes les initiatives de l'école.
- ❖ Tout le personnel de l'école s'engage dans la mise en œuvre d'initiatives pour une école en santé.
- ❖ Un soutien est accordé aux élèves qui sont impliqués dans des relations qui ne sont pas saines ou sécuritaires.

En classe :

- ❖ Les stratégies de gestion de classe permettent d'établir des environnements sécuritaires, compatissants et sains pour tous les élèves.
- ❖ L'apprentissage relié à un environnement sain et sécuritaire à l'école est intégré lorsque possible aux programmes de l'école.
- ❖ L'environnement d'apprentissage respecte la diversité des élèves.
- ❖ Le développement du caractère étant la responsabilité de toute l'école, tous les membres du personnel s'engagent à donner eux-mêmes l'exemple des attributs recherchés et renforcés dans les pratiques pédagogiques.
- ❖ Le personnel agit tôt dans la pyramide d'interventions et la discipline progressive lorsque le comportement des élèves varie de celui énoncé dans le code de vie de l'école, afin d'amener les élèves à faire de meilleurs choix.
- ❖ Les pratiques pédagogiques en salle de classe appuient le développement de connaissances et de compétences pour faire des choix santé.

Les élèves :

- ❖ Connaissent le code de vie de l'école, agissent selon le code et aident à maintenir un milieu qui favorise leur bien-être.
- ❖ Démontrent leur compréhension de l'importance de faire des choix santé et de maintenir des relations saines.
- ❖ Contribuent à créer un environnement d'apprentissage sain et sécuritaire.
- ❖ Savent comment réagir lors de situations d'urgence (p. ex., feu, alerte à la bombe ou autre).
- ❖ Rapportent des incidents discriminatoires, de harcèlement, ou autre et contribuent aux pistes de solutions.
- ❖ Prennent part à la résolution de problèmes de manière respectueuse et responsable.

« L'apprentissage professionnel effectué en collaboration est un avantage pour les élèves comme pour le personnel scolaire. Ces derniers doivent évaluer leurs pratiques d'enseignement et l'apprentissage de leurs élèves pour déterminer si les leçons qu'ils ont planifiées, et les nouvelles stratégies qu'ils ont appliquées, et les explications qu'ils ont conçues, ont aidé les élèves à accomplir ce que le personnel enseignant attendait d'eux. En travaillant ensemble, les enseignants sont en mesure de s'entraider en vue de continuellement améliorer leurs pratiques, de réfléchir sur leur travail et de le perfectionner avec l'appui de leurs collègues. »

Hirsh, 2009, p.5, traduction libre.

Composante 3 Voix des élèves et construction identitaire

« La dynamique générée par une relation positive entre le personnel enseignant et l'élève est essentielle pour qu'ait lieu l'apprentissage. Cette relation implique une démonstration aux élèves que l'enseignante ou l'enseignant s'intéresse à leur apprentissage en tant qu'élèves, peut voir leur perspective, et leur communique cette rétroaction précieuse de sorte que les élèves puissent faire leur autoévaluation, se sentir en sécurité, et apprendre à comprendre les autres et le contenu d'apprentissage avec le même niveau de curiosité et d'intérêt. »

Cornelius-White, 2007, p. 123, traduction libre.

Au conseil :

Les conseils scolaires utilisent le Cadre de leadership de l'Ontario; celui-ci comprend les compétences et pratiques en leadership pour les individus ainsi que les pratiques et procédures du système que les conseils devraient mettre en œuvre en fonction de cette composante. Par exemple, les leaders des conseils scolaires :

- ❖ Jouent un rôle essentiel afin d'assurer que les élèves puissent avoir des occasions de participer aux décisions ayant des répercussions sur leur expérience d'apprentissage.
- ❖ Sollicitent activement la contribution des élèves au sujet des politiques et des programmes par le truchement de canaux tels que les associations d'élèves, les Conseils consultatifs, le Sénat des élèves, les conseils des élèves et les sondages auprès de l'ensemble des élèves du conseil scolaire.
- ❖ Fournissent régulièrement des occasions pour recueillir la rétroaction des élèves, prenant en considération la diversité, les besoins et les intérêts de la population étudiante.
- ❖ S'assurent que les élèves consultés comprennent l'objectif ainsi que les résultats de ces consultations.
- ❖ Valorisent la mise en place d'initiatives qui favorisent l'engagement de l'élève face à sa construction identitaire, dans un contexte d'ouverture de l'espace francophone et de diversité culturelle.

Indicateur 3.1 **Les pratiques pédagogiques et le milieu d'apprentissage sont inclusifs et reflètent les besoins individuels des élèves ainsi que les préférences en matière d'apprentissage.**

À l'école :

- ❖ Les pratiques en matière d'équité et de diversité s'harmonisent avec les politiques du conseil scolaire et du ministère et respectent le mandat particulier de l'école à protéger, valoriser et transmettre la langue et la culture d'expression française.
- ❖ Les postes de leadership des élèves sont comblés par un groupe diversifié et représentatif de la population de l'école.
- ❖ Le matériel pédagogique, les outils technologiques et autres ressources reflètent les besoins, les intérêts et les caractéristiques démographiques de la population étudiante.
- ❖ Les élèves ont une voix lors du processus permettant de déterminer ce qui contribue à leur apprentissage et leur bien-être ainsi qu'à l'apprentissage et au bien-être des autres.

- ❖ La contribution des élèves est activement et régulièrement sollicitée concernant le climat scolaire ainsi que le contenu et la prestation du curriculum.
- ❖ L'enseignement est différencié et les ressources d'apprentissage sont offertes en fonction des forces et des besoins des élèves.
- ❖ Des initiatives sont en place à l'école pour valoriser la construction identitaire de l'élève dans un contexte d'ouverture de l'espace francophone et de diversité culturelle.

En classe :

- ❖ Les élèves et le personnel enseignant travaillent ensemble afin de créer un environnement d'apprentissage collaboratif, sécuritaire et sans préjugés discriminatoires qui favorise des attentes élevées et la réussite de tous les élèves à l'école de langue française.
- ❖ La rétroaction des élèves est sollicitée et utilisée pour appuyer le milieu d'apprentissage.
- ❖ Les élèves participent aux processus de résolution de problèmes sur un vaste ensemble de questions.
- ❖ Les besoins des élèves apprenants du français et des élèves nouveaux arrivants sont pris en considération par le personnel enseignant.
- ❖ Les pratiques pédagogiques valorisent la construction identitaire de l'élève dans un contexte d'ouverture de l'espace francophone et de diversité culturelle.

Les élèves :

- ❖ Se voient et voient leurs valeurs, leurs cultures et leurs intérêts reflétés dans leur communauté scolaire.
- ❖ Se font défenseurs des conditions favorisant leur apprentissage.
- ❖ Représentent leur propre voix et la voix des autres.
- ❖ Offrent une rétroaction relativement à l'environnement d'enseignement et d'apprentissage.
- ❖ Manifestent une confiance dans leur capacité à apprendre et à réussir (p. ex., prise de risque, désir d'essayer de nouvelles tâches et de partager les connaissances avec les autres).
- ❖ Manifestent une compréhension de leur construction identitaire dans un contexte d'ouverture de l'espace francophone et de diversité culturelle.

Indicateur 3.2 **Les programmes scolaires incorporent les priorités identifiées par les élèves et reflètent la diversité, les besoins et les intérêts de la population étudiante. Les élèves contribuent au développement de la culture de l'école et servent de modèles accessibles.**

À l'école :

- ❖ Les processus visant à obtenir la contribution des élèves sont clairement exprimés et les priorités identifiées sont évidentes dans l'école (p. ex., le conseil des élèves est représentatif de la diversité de la population étudiante).
- ❖ Les obstacles à la participation des élèves ont été reconnus et éliminés lorsque possible.
- ❖ Un processus est en place pour s'assurer que les élèves soient au courant des programmes/activités parascolaires et pour encourager une participation active de la part de chaque élève.
- ❖ Il y a des programmes offerts pour répondre aux besoins des élèves apprenants du français et des élèves nouveaux arrivants.

En classe :

- ❖ Le personnel enseignant et les élèves collaborent à la création de l'environnement d'apprentissage en classe et à l'école.
- ❖ Les élèves voient leurs réussites, leurs cultures et leurs points de vue reflétés.
- ❖ Le contenu des programmes et du curriculum offre aux élèves des occasions d'expérimenter des situations réelles de vie et de développer et d'améliorer les compétences transversales.

Les élèves :

- ❖ Voient leurs réussites, leurs cultures et leurs points de vue valorisés en classe et à l'école.
- ❖ Développent et améliorent les compétences transversales.
- ❖ Donnent leurs rétroactions au sujet des priorités identifiées, des programmes et des activités.

Indicateur 3.3 Les élèves sont des partenaires dans les échanges en ce qui a trait à l'amélioration de l'école. Tous les élèves éprouvent un sentiment d'appartenance à leur classe, à leur école et à la francophonie.

À l'école :

- ❖ Les élèves ont l'occasion de contribuer et de réagir aux stratégies visant l'amélioration de l'école.
- ❖ Des modalités sont mises en place afin de promouvoir les initiatives relatives à la voix des élèves ou autres projets menés par les élèves.
- ❖ Les plans d'amélioration des écoles sont axés sur les besoins identifiés en matière d'apprentissage chez les élèves et comment ces besoins seront adressés.
- ❖ Les objectifs des matières/cours sont partagés avec les élèves afin d'obtenir leur rétroaction.

En classe :

- ❖ Les objectifs des matières/cours sont partagés avec les élèves afin d'obtenir leur rétroaction.

Les élèves :

- ❖ Sont informés des objectifs du Plan d'amélioration de l'école.
- ❖ Expriment leur rôle quant aux priorités de l'école et contribuent leurs idées, définissent leurs besoins et célèbrent leurs forces.
- ❖ Participent, avec le soutien de leur enseignante ou de leur enseignant, à des projets Exprime-toi ou à d'autres projets dirigés par les élèves et conçus afin d'améliorer leur communauté scolaire.
- ❖ Expriment ce qui améliorerait l'environnement d'apprentissage.
- ❖ Expriment leur identité culturelle.

Indicateur 3.4 **Des stratégies explicites sont en place afin de favoriser entre autres, le développement d'habiletés en citoyenneté, leadership, travail d'équipe et défense de l'intérêt public.**

À l'école :

- ❖ Des programmes et des activités sont offerts afin de stimuler le leadership des élèves, leur esprit d'équipe et leurs habiletés à plaider leurs causes (p. ex., bénévolat, journée de services).
- ❖ Des projets touchant l'ensemble de l'école favorisent la sensibilisation.
- ❖ Des initiatives sont en place pour mettre en valeur la diversité des langues, l'ouverture interculturelle et l'élargissement de l'espace francophone dans une réalité internationale.

En classe :

- ❖ Des occasions sont offertes aux élèves afin de développer et de renforcer leurs liens avec les pairs, leurs relations avec l'école et la communauté en menant des projets au service de la communauté (p. ex., écoles en santé, écoles vertes, écoles sécuritaires).
- ❖ Des occasions d'apprentissage authentiques mettant en valeur la diversité des langues et l'ouverture interculturelle permettent de développer une perspective mondiale.

Les élèves :

- ❖ Participent dans des rôles de rassembleurs, de membres d'équipe et de défenseurs.
- ❖ Démonstrent une influence positive en entretenant de bonnes relations avec leurs pairs, l'école et la communauté.
- ❖ Font des liens avec la communauté d'apprentissage mondiale par le biais des technologies de l'information.
- ❖ Sont portés à l'action dans une perspective mondiale.
- ❖ Sont conscients de l'importance d'élargir l'espace francophone.

Par engagement, on entend la « mesure dans laquelle les élèves s'identifient aux résultats de la scolarisation et les valorisent, ont un sentiment d'appartenance à l'école, participent aux activités scolaires et parascolaires, s'efforcent de satisfaire aux exigences formelles de la scolarité et font un investissement personnel sérieux dans leurs apprentissages. »

Willms, Friesen, et Milton, 2009, p. 7, traduction libre.

Composante 4 Curriculum, stratégies pédagogiques et apprentissage

« Les enseignants doivent aider les élèves à acquérir une série de stratégies d'apprentissage qui leur permettront de dégager le sens d'un texte, d'acquérir une compréhension à partir de chiffres, et d'apprendre les principes des sciences. L'enseignement de ces stratégies doit être planifié, délibéré et explicite, et faire partie de programmes actifs visant à enseigner des compétences spécifiques et favoriser une compréhension approfondie. De telles stratégies peuvent alors mener à une meilleure participation de l'élève au programme d'études, à l'acquisition d'aptitudes pour la résolution de problèmes et donner à l'élève la satisfaction d'avoir un certain contrôle sur son propre apprentissage. »

Hattie, 2009, p. 160, traduction libre.

Au conseil :

Les conseils scolaires utilisent le Cadre de leadership de l'Ontario; celui-ci comprend les compétences et pratiques en leadership pour les individus ainsi que les pratiques et procédures du système que les conseils devraient mettre en œuvre en fonction de cette composante. Par exemple, les leaders des conseils scolaires :

- ❖ Établissent une culture de responsabilité partagée en ce qui a trait au bien-être des élèves et à un niveau de rendement élevé.
- ❖ Renforcent l'importance de l'harmonisation entre le curriculum, le processus enseignement-apprentissage, l'évaluation et les ressources afin de répondre aux besoins variés des élèves.
- ❖ Créent et maintiennent des programmes d'envergure en littératie et en numératie pour donner aux élèves des outils pour réussir.
- ❖ Développent des politiques et fournissent le financement pour faire en sorte que les ressources soient à jour, pertinentes au milieu culturel et inclusives.

Indicateur 4.1 **Une culture d'attentes élevées soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser et de réussir. Les pratiques pédagogiques reflètent le mandat de l'éducation en langue française pour œuvrer en milieu minoritaire.**

À l'école :

- ❖ Les données sont utilisées pour déterminer les écarts de rendement et pour établir les objectifs d'amélioration scolaire.
- ❖ Le plan d'amélioration des écoles fixe des cibles de réussite ambitieuses pour les élèves.
- ❖ L'attention portée au rendement des élèves est évidente et célébrée dans toute l'école.
- ❖ L'importance accordée au rendement des élèves est clairement communiquée à la communauté scolaire de diverses façons (p. ex., bulletins, soirées curriculum, sites Web, assemblées).

- ❖ Le perfectionnement professionnel est axé sur l'amélioration continue des pratiques pédagogiques. Les pratiques et les processus favorisent les principes et approches d'une pédagogie en milieu minoritaire francophone, de l'approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture et des besoins spécifiques aux apprenants du français et aux nouveaux arrivants.

En classe :

- ❖ Des objectifs ambitieux et réalistes sont fixés pour chaque élève et révisés régulièrement.
- ❖ Les suivis des progrès et une harmonisation constante des travaux des élèves informent l'enseignement pour soutenir l'apprentissage, la progression et la réussite de chaque élève.

Les élèves :

- ❖ Apprennent, progressent et réussissent à atteindre leurs objectifs.
- ❖ S'efforcent de faire la preuve de leur apprentissage.
- ❖ Démontrent et appliquent leur apprentissage dans divers contextes et sous diverses formes.

Indicateur 4.2 L'accent est mis sur des attentes élevées en matière de rendement en littératie et numératie.

À l'école :

Littératie et numératie

- ❖ Les données sont analysées pour cerner les écarts de rendement en littératie et en numératie et pour fixer des objectifs d'amélioration.
- ❖ Des programmes de littératie et de numératie soutiennent le rendement des élèves en utilisant le curriculum actuel de l'Ontario et les documents de ressources connexes.
- ❖ Les attentes du curriculum en matière de langues et de mathématiques sont regroupées de façon conséquente et considérées comme un continuum de développement de l'apprentissage d'un niveau à l'autre/d'un cours à l'autre.
- ❖ La planification et l'élaboration de programmes touchant toutes les matières permettent aux élèves de pratiquer et d'appliquer les compétences en littératie et en numératie de façon significative.
- ❖ L'enseignement de la littératie et de la numératie est fondé sur la curiosité intellectuelle, est stimulant et approprié au stade de développement pour tous les élèves.

En classe :

Littératie

- ❖ Les stratégies d'enseignement permettent que l'apprentissage soit étayé (p. ex., processus d'enseignement-apprentissage modélisé, partagé et guidé) jusqu'à ce que les élèves puissent démontrer en toute confiance et de façon autonome, l'apprentissage visé.
- ❖ Les occasions d'apprentissage permettent aux élèves de développer leurs capacités métacognitives.
- ❖ Le processus d'enseignement-apprentissage permet aux élèves de pratiquer, d'appliquer et de reconnaître la pertinence de leur apprentissage dans tous les domaines du curriculum.

- ❖ Les stratégies pédagogiques permettent de faire des liens clairs entre la lecture, l'écriture et la communication orale.
- ❖ Les stratégies pédagogiques utilisées pour l'enseignement de chaque discipline/matière aident les élèves à organiser et à exprimer leur pensée, à considérer des points de vue variés et à communiquer efficacement dans un but précis et avec un auditoire particulier.
- ❖ Les pratiques pédagogiques sont utilisées de manière stratégique afin de répondre aux divers besoins des élèves.

En classe :

Numératie

- ❖ Les résultats d'apprentissage, les critères d'évaluation et le matériel pour l'apprentissage des mathématiques sont visibles et accessibles.
- ❖ La modélisation et la valorisation d'attitudes positives développent la confiance et la persévérance qui permettent aux élèves de résoudre des problèmes et de comprendre les idées et les concepts mathématiques.
- ❖ Des leçons de mathématiques sont organisées en trois parties pour que les élèves :
 - 1) aient suffisamment de temps pour résoudre les problèmes; 2) puissent communiquer leur raisonnement de différentes façons (c.-à-d., oralement, par modélisation, par écrit); 3) puissent comprendre les approches et les idées mathématiques des autres et les remettre en question; 4) soient en mesure de développer des connaissances collectives liées aux résultats d'apprentissage de la leçon et pour approfondir leur nouvel apprentissage.
- ❖ Les stratégies pédagogiques engagent les élèves dans des occasions d'apprentissage qui exigent l'utilisation de processus mathématiques.
- ❖ Des exemples du processus de la pensée mathématique, de l'analyse et des échanges des élèves sont utilisés pour illustrer des composantes variées d'une communication efficace en mathématiques.

Les élèves :

Littératie

- ❖ Comprennent, acquièrent et exploitent la communication orale, la lecture et l'écriture.
- ❖ Choisissent d'eux-mêmes de lire et d'écrire.
- ❖ Écoutent activement les autres (p. ex., posent des questions, font part de leurs idées et stratégies et tirent profit des idées des autres).
- ❖ Produisent une grande variété de textes pour différents objectifs et auditoires.
- ❖ Posent des questions durant la lecture, pour diverses raisons, notamment pour clarifier la signification, situer des faits précis, déterminer l'intention de l'auteur.
- ❖ Reformulent, résument et font une synthèse pour comprendre ce qu'ils lisent et entendent.
- ❖ Trient et analysent l'information de diverses sources.
- ❖ Mettent à profit leurs compétences en littératie et en numératie pour approfondir leur réflexion sur les textes qu'ils lisent (situations et problèmes) et sur les textes qu'ils créent (interprétations et solutions).

Les élèves :

Numératie

- ❖ Persévèrent pour résoudre des problèmes mathématiques et font preuve, de différentes façons, de raisonnement mathématique.
- ❖ Établissent des liens entre les concepts, les procédures et les stratégies mathématiques au moyen de la résolution des problèmes.
- ❖ Établissent des liens entre leurs connaissances informelles des mathématiques et la résolution de problème.
- ❖ Développent et appliquent une capacité de raisonnement afin d'apporter et de défendre des arguments mathématiques.
- ❖ Participent activement avec les autres, posent des questions, élaborent des idées et des stratégies et comprennent les erreurs.
- ❖ Réfléchissent sur leur pensée et l'examinent pour arriver à clarifier leur compréhension et donner un sens aux mathématiques qu'ils apprennent (p. ex., en comparant et en modifiant les stratégies utilisées, en expliquant pourquoi leurs résultats sont raisonnables, en consignnant les processus mathématiques).
- ❖ Établissent des liens entre divers domaines de mathématiques et d'autres matières d'enseignement.

Indicateur 4.3 **Les technologies de l'information et des communications ainsi qu'une perspective mondiale et les habiletés propres au 21^e siècle sont intégrées à l'enseignement et à l'apprentissage.**

À l'école :

- ❖ Le perfectionnement professionnel, l'apprentissage continu et le leadership sont modélisés par l'utilisation efficace des outils et des ressources technologiques.
- ❖ Des politiques d'accès à l'information et d'utilisation des technologies de l'information sont développées, modélisées et font l'objet d'une campagne de promotion.
- ❖ Les élèves établissent des liens qui dépassent le milieu scolaire et sont motivés à utiliser la technologie dans une variété de contextes.
- ❖ Une perspective mondiale est développée et présentée aux moments opportuns.
- ❖ Un accent est mis sur la pensée critique, la résolution de problèmes, la communication et la collaboration.
- ❖ La collaboration, l'apprentissage continu, la curiosité intellectuelle, la réflexion et l'utilisation de la technologie sont favorisés.

En classe :

- ❖ Des initiatives sont en place pour mettre en valeur la diversité des langues, l'ouverture interculturelle et l'élargissement de l'espace francophone dans une réalité internationale.
- ❖ Une perspective personnelle et locale est cultivée afin que chaque élève puisse créer des liens pertinents avec le contenu.
- ❖ Les habiletés supérieures de la pensée sont enseignées et intégrées uniformément dans tous les domaines.

- ❖ Les élèves apprennent à intégrer, synthétiser et appliquer leurs connaissances dans des situations nouvelles.
- ❖ Les occasions d'apprentissage et les évaluations obligent les élèves à recourir à la pensée critique, à la résolution de problèmes et à des tâches analytiques.
- ❖ Les élèves travaillent avec des données et des outils concrets et peuvent avoir accès à des experts dans le domaine.
- ❖ Les stratégies pédagogiques portent également sur la façon d'accéder aux ressources, sur le réseautage, sur la création de cybercommunautés et démontrent les problèmes d'ordre éthique ou juridique en ce qui concerne l'accès à l'information et l'utilisation des technologies de l'information.

Les élèves :

- ❖ Ont accès aux technologies et les utilisent pour soutenir et documenter leur apprentissage (p. ex. caméras numériques, film, Web 2.0, baladodiffusion, vidéo, technologie graphique, logiciel d'aide et les tableaux blancs interactifs).
- ❖ Intègrent, font la synthèse de la connaissance du contenu et l'appliquent à de nouvelles situations avec de plus en plus d'assurance.
- ❖ Voient les défis comme des occasions d'apprendre.
- ❖ Travaillent efficacement et respectueusement avec diverses équipes.
- ❖ Appliquent une compréhension fondamentale des problèmes d'ordre éthique ou juridique en ce qui concerne l'accès à l'information et l'utilisation des technologies de l'information.

Indicateur 4.4 Les activités d'exploration authentiques, pertinentes et significatives pour les élèves favorisent l'approfondissement de l'apprentissage.

À l'école :

- ❖ Les cours/unités d'étude sont élaborés afin de promouvoir la curiosité intellectuelle chez les élèves.
- ❖ Les stratégies pédagogiques et d'apprentissage soutiennent la curiosité intellectuelle des élèves.
- ❖ L'apprentissage par la résolution de problème aide les élèves à relier les idées entre elles et à développer une compréhension conceptuelle.

En classe :

- ❖ Les élèves s'engagent à explorer des problèmes authentiques et à les résoudre.
- ❖ Des possibilités d'autoévaluation et d'évaluation par les pairs sont employées pour créer une culture de curiosité intellectuelle.
- ❖ Les habiletés de la pensée critique sont enseignées, utilisées et approfondies.
- ❖ La métacognition est modélisée tout au long du processus d'enseignement.
- ❖ L'enseignement permet à tous les élèves d'explorer de grandes idées – d'aller au-delà des connaissances et compétences de base, afin de développer une compréhension conceptuelle approfondie.

Les élèves :

- ❖ Reconnaittent et définissent des problèmes authentiques ainsi que des questions signifiantes dans tous les domaines d'apprentissage.
- ❖ Font preuve de curiosité et démontrent des attitudes positives et productives envers l'apprentissage.
- ❖ Démontrent des capacités de métacognition (p. ex., ils suivent l'évolution de leur propre processus d'apprentissage et de réflexion en se posant des questions telles que « et si... »).
- ❖ Prennent des risques en partageant les travaux en cours (p. ex., idées, solutions, stratégies) afin d'obtenir une rétroaction et des suggestions de leurs pairs et de l'enseignante ou de l'enseignant.

Indicateur 4.5 Les stratégies d'enseignement et les pratiques d'évaluation sont différenciées pour tenir compte du niveau de préparation de chaque élève pour répondre à leurs champs d'intérêt et à leurs besoins en matière d'apprentissage.

À l'école :

- ❖ On utilise une grande variété de stratégies d'enseignement afin de répondre aux divers besoins en matière d'apprentissage des élèves.
- ❖ La planification individuelle et en équipe est fondée sur l'évaluation des points forts et des besoins de l'élève.
- ❖ Le travail de l'élève est examiné pour pouvoir cerner des façons de différencier l'enseignement et l'évaluation.
- ❖ Les pratiques et les processus favorisent les principes et approches d'une pédagogie en milieu minoritaire francophone, de l'approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture et des besoins spécifiques aux apprenants du français et aux nouveaux arrivants.

En classe :

- ❖ Plusieurs stratégies pédagogiques sont incorporées au répertoire de la classe pour répondre aux divers besoins des élèves en matière d'apprentissage et en fonction de l'analyse des données sur les élèves.
- ❖ Les groupes d'apprentissage sont formés en fonction de l'évaluation au service de l'apprentissage de l'élève, de ses forces et de ses besoins ainsi que de ses préférences en matière d'apprentissage.
- ❖ Les élèves sont groupés et regroupés, fréquemment et avec flexibilité, en fonction de leur niveau de préparation pour apprendre un concept, de leur intérêt pour un concept et de leurs préférences en matière d'apprentissage lorsqu'ils travaillent sur un concept.
- ❖ Des choix sont offerts en fonction de l'évaluation au service de l'apprentissage de l'élève, de ses intérêts et de ses préférences en matière d'apprentissage.
- ❖ Les élèves apprennent comment faire des choix (p. ex., tâches d'apprentissage, ressources) selon leur niveau de préparation, leurs intérêts et leurs préférences en matière d'apprentissage.
- ❖ Les objectifs d'apprentissage personnels sont abordés avec les élèves et peuvent varier en complexité afin de répondre aux besoins d'apprentissage de l'élève.

- ❖ Les élèves dont la culture ou la langue maternelle diffère de la langue d'enseignement sont soutenus. Les pratiques pédagogiques valorisent la construction identitaire de l'élève dans un contexte d'ouverture de l'espace francophone et de diversité culturelle.

Les élèves :

- ❖ Apprécient le travail de groupe et suivent les normes de collaboration.
- ❖ Font des choix (p. ex., tâches d'apprentissage, ressources) selon leurs niveaux de préparation, leurs intérêts et leurs préférences en matière d'apprentissage.
- ❖ Ont la possibilité d'identifier le style et l'environnement d'apprentissage qu'ils préfèrent (p. ex., individuellement, dans un endroit calme loin des autres, dans un coin actif de la pièce, en groupe).

Indicateur 4.6 Les ressources mises à la disposition des élèves sont pertinentes, actuelles, accessibles et inclusives.

À l'école :

- ❖ Des ressources sont disponibles pour appuyer la mise en œuvre du curriculum de l'Ontario et répondre aux besoins de l'élève comme indiqué dans le PEI (p. ex., outils et ressources électroniques, romans, matériel de manipulation).
- ❖ Des technologies d'aide sont à la disposition des élèves qui ont des besoins particuliers afin qu'ils puissent voir, entendre et traiter des textes et participer activement à l'apprentissage dans la salle de classe.
- ❖ Un processus est en place pour examiner le matériel d'apprentissage de l'élève afin d'assurer que les ressources sont pertinentes, actuelles et inclusives.

En classe :

- ❖ Les tâches et les évaluations sont des occasions d'apprentissage authentique et comprennent des ressources et des outils à jour afin de maximiser l'apprentissage.
- ❖ Les occasions d'apprentissage qui comprennent des ressources et des outils technologiques sont privilégiées afin de maximiser l'apprentissage de l'élève et de développer sa pensée créative.
- ❖ Les ressources sont choisies de façon stratégique pour soutenir les occasions d'apprentissage (p. ex., des textes de grande qualité qui mettent en lumière un monde multiculturel, multimédia).
- ❖ Des soutiens sous forme d'outils de réflexion sont disponibles pour la pensée et la représentation mathématiques (p. ex., matériel de manipulation, calculatrices, Internet, logiciels, sources de données, journaux).

Les élèves :

- ❖ Explorent, créent des liens avec le monde et appliquent leur apprentissage en choisissant parmi une variété de ressources qui reflètent divers milieux, langues et cultures.
- ❖ Communiquent l'information et les idées efficacement à divers auditoires et en utilisant une variété de formes de discours et de médias.
- ❖ Travaillent en collaboration, incluant à distance, afin de contribuer à leur apprentissage et à celui des autres.

Indicateur 4.7 **Des interventions, fondées sur une approche collaborative, sont échelonnées et effectuées en temps opportun pour répondre aux besoins des élèves en matière d'apprentissage.**

À l'école :

- ❖ Les équipes responsables de la réussite des élèves et de l'amélioration de l'école se réunissent régulièrement pour examiner les progrès accomplis par l'élève.
- ❖ Les écarts dans le rendement sont relevés dans des groupes précis d'élèves au moyen de données désagrégées, et des cibles sont fixées pour réduire ces écarts.
- ❖ La communication continue et une planification faite en équipe mènent à une intervention rapide pour soutenir les élèves.
- ❖ Les mécanismes de suivis sont à jour, disponibles à tout le personnel, et utilisés régulièrement pour fin de discussion concernant l'amélioration des stratégies pédagogiques pour l'apprentissage de l'élève.
- ❖ Une révision cyclique des plans d'enseignement individualisés (PEI) donne, aux parents et aux élèves, la possibilité de contribuer à la mise à jour et à la révision d'objectifs d'apprentissage personnels ambitieux.
- ❖ Le personnel connaît l'existence d'organismes externes qui aident les élèves et peut faciliter un accès approprié à ces services.

En classe :

- ❖ Les profils d'apprentissage sont à jour et soutiennent l'apprentissage de l'élève.
- ❖ Les tendances et les données sont utilisées pour déterminer et mettre en œuvre des interventions pour soutenir l'apprentissage de l'élève (p. ex., accès au personnel enseignant pour la réussite des élèves, sauvetage de crédits, récupération de crédits).
- ❖ La réussite de chaque élève est une responsabilité partagée par l'ensemble de la communauté scolaire.
- ❖ Des plans d'enseignement individualisés (PEI) sont élaborés pour décrire les programmes et les services qui seront mis en place dans le cadre du programme éducatif des élèves.
- ❖ Les pratiques pédagogiques valorisent la construction identitaire de l'élève dans un contexte d'ouverture de l'espace francophone et de diversité culturelle.

Les élèves :

- ❖ Démonstrent leur confiance en leur capacité à apprendre et à réussir (p. ex., prendre des risques, essayer de nouvelles tâches et partager l'apprentissage avec d'autres).
- ❖ Réfléchissent à leurs besoins et demandent les interventions appropriées.
- ❖ Sont conscients des interventions et y répondent.
- ❖ Développent leur construction identitaire.

« ... les enseignants qui utilisent des méthodes d'enseignement particulières, fixent des attentes élevées pour tous les élèves, et nouent des relations positives avec les élèves sont les plus susceptibles d'avoir une influence supérieure à la moyenne sur le rendement des élèves. »

Hattie, 2009, p. 126, traduction libre.

Composante 5 Programmes et itinéraires d'études

« ... pour répondre aux besoins sociaux et économiques de la société du 21^e siècle, nous devons développer les talents, les compétences et les aspirations de tous les jeunes du Canada. L'avènement de l'économie du savoir se conjugue à une société plus diversifiée et plus complexe, et nous oblige à repenser les écoles et l'apprentissage. Plus que jamais auparavant, le Canada a besoin de jeunes détenant les compétences, les connaissances et les attitudes requises pour devenir des apprenants experts, propulsés par une passion d'apprendre tout au long de leur vie et de contribuer à une société civile. »

Willms, Friesen, et Milton, 2009, p. 7, traduction libre.

Au conseil :

Les conseils scolaires utilisent le Cadre de leadership de l'Ontario; celui-ci comprend les compétences et pratiques en leadership pour les individus ainsi que les pratiques et procédures du système que les conseils devraient mettre en œuvre en fonction de cette composante. Par exemple, les leaders des conseils scolaires :

- ❖ Développent des programmes et des itinéraires d'études dans le but d'appuyer la réussite de chaque élève alors qu'il vit des transitions et planifie son choix de carrière.
- ❖ Établissent des politiques et des pratiques à suivre pour permettre l'élaboration et la mise en œuvre des itinéraires d'études dans les cinq destinations (intégration communautaire, monde du travail, la formation en apprentissage, collègue et université).
- ❖ Travaillent avec la communauté afin d'offrir une gamme élargie de programmes spécialisés et d'expériences de travail pour répondre aux besoins des élèves de façon équitable, dans toutes les régions de la province. Ces disponibilités sont communiquées aux parents et aux élèves.

Indicateur 5.1 **Les champs d'intérêts et les besoins en matière d'apprentissage de tous les élèves sont reflétés dans des services, programmes et itinéraires d'études cohérents. Un soutien à la planification des études et au cheminement de carrière est en place pour appuyer chaque élève.**

À l'école :

- ❖ Les programmes et les itinéraires d'études offerts aux élèves permettent une planification des études pour chaque élève en fonction des cinq destinations (intégration communautaire, monde du travail, la formation en apprentissage, collègue et université).
- ❖ Des occasions d'enseignement et d'apprentissage sont fournies pour tous les itinéraires et appuient la planification au choix de carrière.
- ❖ Divers programmes sont accessibles pour répondre aux besoins des apprenantes et des apprenants.
- ❖ Les élèves sont soutenus dans la planification de leurs études et de leur carrière (p. ex., profils d'apprentissage, plans annuels de cheminement de la 7^e à la 12^e année).
- ❖ Des processus sont en place pour soutenir les élèves dans toutes les transitions (p. ex., d'une année à l'autre, d'une école à l'autre et du secondaire au postsecondaire).

En classe :

- ❖ L'enseignement appuie les élèves pour qu'ils fassent des choix éclairés et judicieux afin qu'ils réussissent leur transition de l'école élémentaire à l'école secondaire puis de l'école secondaire à l'éducation postsecondaire, à la formation en apprentissage, au monde du travail et à l'intégration communautaire.
- ❖ Des occasions sont offertes aux élèves de connaître leurs champs d'intérêt, leurs forces et les possibilités de carrières qui s'offrent à eux (p. ex., sondages sur les champs d'intérêt, sites Web, Career Cruising).
- ❖ Les pratiques d'enseignement valorisent toutes les destinations postsecondaires dans un contexte d'ouverture de l'espace francophone.

Les élèves :

- ❖ Connaissent, comprennent tous les programmes et valorisent tous les itinéraires d'études.
- ❖ Explorent et évaluent les possibilités d'apprentissage et de choix de carrières; ils font des choix appropriés parmi ces possibilités; ils élaborent et évaluent des plans pour l'avenir.
- ❖ Manifestent une compréhension de leur construction identitaire dans un contexte d'ouverture de l'espace francophone et de diversité culturelle.

Indicateur 5.2 Des tâches d'apprentissage authentiques et l'apprentissage par l'expérience sont intégrés dans tous les programmes et matières à l'étude.

À l'école :

- ❖ Tous les programmes du curriculum permettent des apprentissages contextualisés et authentiques.
- ❖ Des programmes qui font preuve de souplesse sont en place pour appuyer les élèves dans toutes les matières (p. ex., foires d'emploi, conférenciers invités, jumelage, éducation coopérative pour les cinq destinations, Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario, foires de bénévolat).
- ❖ Les expériences d'anticipation aident les élèves à explorer les programmes et débouchés qui existent (p. ex., programme, visites de l'école et du lieu de travail).
- ❖ Des expériences concrètes d'apprentissage à l'extérieur du milieu scolaire sont soutenues avec l'aide des partenaires communautaires.
- ❖ Un apprentissage par l'expérience planifié aide tous les élèves à développer leurs aptitudes, à explorer les possibilités et à réfléchir sur leur apprentissage.

En classe :

- ❖ Les stratégies pédagogiques sont planifiées de façon à rendre les occasions d'apprentissage authentiques.
- ❖ Des occasions d'apprentissage par l'expérience sont incluses dans toutes les matières.

Les élèves :

- ❖ Identifient et expriment leurs champs d'intérêts et leurs besoins en matière d'apprentissage.
- ❖ Comprennent la relation entre ce qu'ils apprennent, pourquoi ils l'apprennent et les applications de ces apprentissages dans la vie.
- ❖ Planifient leurs objectifs, choisissent des activités, des programmes et itinéraires qui correspondent à leurs champs d'intérêt, leurs compétences et leurs habiletés.

Indicateur 5.3 **Les élèves, les parents et le personnel enseignant comprennent la gamme entière des itinéraires d'études et les options ainsi que les programmes et les soutiens s'y rattachant.**

À l'école :

- ❖ Des moyens sont mis en place pour renseigner les élèves et les parents sur les itinéraires d'études et les cinq destinations.
- ❖ L'information sur les possibilités de soutien, l'offre de programmes et les itinéraires d'études est visible et accessible à tous.
- ❖ Les élèves, les parents et le personnel sont renseignés à chaque étape transitionnelle afin de faire des choix éclairés et judicieux.

En classe :

- ❖ La sensibilisation aux carrières et l'exploration de carrières sont abordées dans toutes les matières du programme scolaire des élèves.
- ❖ L'appui et les ressources nécessaires sont prévus afin d'assurer une mise en œuvre réussie des activités de transition planifiées (p. ex., d'un niveau à l'autre, d'une école à l'autre).

Les élèves :

- ❖ Explorent les carrières et sont de plus en plus renseignés sur toutes les possibilités de carrières.
- ❖ Établissent des objectifs et prennent des décisions éclairées au sujet des itinéraires d'études, des options et programmes offerts.
- ❖ Répondent aux attentes du curriculum qui ciblent la sensibilisation aux carrières et les activités d'exploration de carrières.

Indicateur 5.4 **Des activités scolaires et parascolaires permettent aux élèves de vivre des expériences et de découvrir leurs champs d'intérêts afin d'exploiter tout leur potentiel et d'élargir leur choix vocationnel.**

À l'école :

- ❖ Les élèves sont exposés à divers choix de carrière (p. ex., conférenciers invités, foires de l'emploi, éducation coopérative, jumelage, travail communautaire).
- ❖ Une panoplie de programmes est mise à la disposition des élèves pour réaliser leur potentiel à l'école ou dans la région.

- ❖ Des activités et des événements de toutes sortes permettent aux élèves d'en apprendre davantage sur leur potentiel et leurs champs d'intérêts (p. ex., Compétences Canada, camp d'arts, expo-sciences, activités parascolaires).
- ❖ Des initiatives sont en place pour mettre en valeur la diversité des langues, l'ouverture interculturelle et l'élargissement de l'espace francophone dans une réalité internationale.

En classe :

- ❖ De l'appui et de la souplesse permettent aux élèves de participer à des activités scolaires et parascolaires.
- ❖ Des expériences dans la communauté et dans le milieu du travail sont offertes aux élèves.

Les élèves :

- ❖ S'interrogent sur les nouvelles connaissances et expériences en lien avec leur apprentissage et les partagent.
- ❖ Choisissent des expériences, programmes ou itinéraires appropriés à leurs champs d'intérêts.
- ❖ Expriment leurs intérêts, leurs forces et leurs possibilités de carrières.
- ❖ Sont conscients de l'importance d'élargir l'espace francophone.

« Pour réussir au XXI^e siècle dans leurs études, leur vie sociale et leur carrière, les élèves devront avoir acquis des méthodes et des habitudes de travail efficaces, savoir prendre des décisions judicieuses, surmonter les difficultés qui se présentent, planifier, travailler de façon autonome, communiquer, effectuer des recherches, évaluer leur potentiel de façon réaliste et explorer de nouvelles possibilités d'études et de carrière. Un programme soigneusement planifié d'orientation et de formation au cheminement de carrière, appliqué dès l'élémentaire et par la suite au secondaire, aidera les élèves à développer ce savoir-faire. »

Des choix qui mènent à l'action, Politique régissant le programme d'orientation et de formation au cheminement de carrière dans les écoles élémentaires et secondaires de l'Ontario, 1999, p. 3.

Composante 6 Alliance famille-école, partenariats et développement communautaire

« Les parents tiennent une place essentielle dans le développement et l'éducation de leurs enfants. C'est aux parents et aux familles que revient la responsabilité de développer le caractère de leurs enfants, avec l'appui de leur école et communauté. Par ailleurs, les études indiquent clairement que les bonnes écoles s'améliorent sur le plan de la qualité quand il existe des rapports étroits avec les parents dans le cadre de la communauté d'apprentissage. Les parents tiennent donc une place importante dans la communauté scolaire, et contribuent aussi par les attitudes qu'ils aident à modeler et les soutiens directs qu'ils dispensent à leurs enfants. »

Parents in Partnership: A Parent Engagement Policy for Ontario Schools (draft), 2010, p. 4, traduction libre.

Au conseil :

Les conseils scolaires utilisent le Cadre de leadership de l'Ontario; celui-ci comprend les compétences et pratiques en leadership pour les individus ainsi que les pratiques et procédures du système que les conseils devraient mettre en œuvre en fonction de cette composante. Par exemple, les leaders des conseils scolaires :

- ❖ Travaillent activement avec leurs collectivités pour mettre sur pied et conserver des partenariats bénéfiques afin de soutenir la réussite et le bien-être des élèves.
- ❖ Créent et soutiennent des partenariats entre l'école, les parents et la communauté en partageant l'information à jour au sujet de l'apprentissage et de la réussite des élèves de façon continue et transparente.
- ❖ Offrent des occasions d'apprentissage, des ressources et de l'appui aux parents afin qu'ils soutiennent l'apprentissage des élèves.
- ❖ Établissent et maintiennent des Comités de participation des parents (CPP) dans le but de recueillir les commentaires des conseils d'écoles, d'autres parents et des partenaires communautaires.

Indicateur 6.1 Le conseil d'école joue un rôle significatif en vue de soutenir l'apprentissage et le rendement de tous les élèves.

À l'école :

- ❖ Le conseil d'école, de concert avec le personnel de l'école, consulte et aide les parents à se familiariser avec les dossiers de l'heure et les renseignements connexes (p. ex., en offrant des séances de formation au sujet du plan d'amélioration de l'école).
- ❖ Le conseil d'école travaille en partenariat avec le personnel de l'école pour appuyer la mise en œuvre du plan d'amélioration de l'école.
- ❖ Les cibles et les résultats du rendement sont communiqués à la communauté scolaire, à la fois pour renforcer la confiance du public et pour obtenir le soutien des parents à l'apprentissage de l'élève.

- ❖ Tout en accordant une attention particulière à la diversité de la communauté scolaire, des mesures sont prises pour engager le plus de parents possible pour appuyer le rendement des élèves.

En classe :

- ❖ Le conseil d'école encourage et facilite la participation des parents en salle de classe.
- ❖ Le conseil d'école travaille avec le personnel de l'école pour identifier et tenter d'éliminer les obstacles qui empêchent la participation des parents.

Les élèves :

- ❖ Bénéficient de modèles dans la communauté scolaire.
- ❖ Voient le lien entre la maison et l'école.
- ❖ Reconnaissent et apprécient la contribution des parents et des membres de la communauté.

Indicateur 6.2 Les élèves, les parents et les membres de la communauté sont des partenaires engagés qui se sentent accueillis, respectés et appréciés.

À l'école :

- ❖ Diverses stratégies sont utilisées pour communiquer avec les parents et les encourager à participer (p. ex., communiqués de l'école et de la classe, site Web, agendas des élèves, sondages).
- ❖ Les messages aux parents sont cohérents et se font en temps opportun.
- ❖ Un climat scolaire positif existe dans lequel les points de vue des parents et de la communauté sont encouragés, valorisés et pris en considération.
- ❖ Une évaluation continue du niveau d'engagement des parents et de la communauté est effectuée.
- ❖ Un processus est mis en place pour accueillir et soutenir les nouvelles familles dans le milieu scolaire.
- ❖ La diversité culturelle et linguistique de l'école et de la communauté est reconnue et respectée.
- ❖ Plusieurs occasions permettant aux parents et à la communauté de s'engager dans la vie scolaire sont disponibles.

En classe :

- ❖ L'environnement de la classe est accueillant et respectueux pour les élèves, les parents et les membres de la communauté.
- ❖ Les parents et les membres de la communauté sont invités à participer à diverses activités et occasions d'apprentissage (p. ex., mentors en lecture, coaching en mathématiques, employeurs, lecture aux enfants).

Les élèves :

- ❖ Se voient comme des membres appréciés de la communauté scolaire et sont fiers de représenter leur école.
- ❖ Identifient de quelle façon leur culture se reflète dans l'apprentissage, dans les activités en salle de classe et dans le milieu scolaire.
- ❖ Interagissent positivement avec leurs pairs, les parents et les membres de la collectivité.

Indicateur 6.3 L'école et la communauté forment des partenariats dans le but de favoriser les occasions d'apprentissage pour les élèves. L'école et la communauté sont engagées dans l'agrandissement et l'enrichissement de l'espace francophone.

À l'école :

- ❖ L'apprentissage et le bien-être des élèves sont intentionnellement soutenus par une participation signifiante des parents, des membres du conseil d'école et des partenaires communautaires.
- ❖ La participation aux événements communautaires est appuyée (p. ex., foire de carrières, activités charitables, Compétences Canada).
- ❖ Les parents ont la possibilité d'améliorer leur propre apprentissage et leurs aptitudes pour soutenir l'apprentissage de l'élève.
- ❖ Des processus sont mis en place pour établir des partenariats (p. ex., stage d'éducation coopérative, IJECT).
- ❖ Des partenariats avec des organismes communautaires sont établis afin que les élèves et leurs familles puissent avoir accès aux programmes et services sur les lieux de l'école durant et après les heures de classe (p. ex., programmes de petits déjeuners, tutorat, utilisation communautaire des locaux).

En classe :

- ❖ L'enseignement aide les élèves à acquérir des compétences qui leur permettront d'interagir positivement avec les partenaires communautaires.
- ❖ Des expériences planifiées et signifiantes avec des partenaires communautaires sont offertes aux élèves.

Les élèves :

- ❖ Participent et apprennent en interagissant avec les partenaires communautaires à la fois à l'école et dans la communauté (p. ex., 40 heures de service communautaire, bénévolat).

Indicateur 6.4 **Des occasions d'apprentissage, des outils et de l'appui sont fournis aux parents afin de les aider à appuyer l'apprentissage des élèves et de rendre les conférences parents-enseignants-élèves fructueuses.**

À l'école :

- ❖ Divers forums sont organisés à l'école comme dans la communauté pour approfondir les connaissances des parents et soutenir l'apprentissage (p. ex., des séances d'information au sujet de programmes, des ateliers, des conférenciers invités).
- ❖ Les parents ont des occasions d'approfondir leur propre apprentissage (p. ex., parents efficaces, sécurité Internet).
- ❖ Des communications et des activités de sensibilisation accroissent l'engagement des parents et établissent des relations efficaces entre l'école et les parents.

En classe :

- ❖ L'information sur les cours/unités d'étude est partagée avec les parents (p. ex., résultats d'apprentissage, critères d'évaluation).
- ❖ Diverses méthodes sont utilisées pour encourager les parents à soutenir l'apprentissage de l'élève (p. ex., site Web de la classe, conférences, bulletin).
- ❖ Des partenariats établis avec les parents favorisent une attitude positive face à l'école et une amélioration du rendement scolaire.
- ❖ Dans la mesure du possible, des mesures sont prises pour permettre aux parents de participer pleinement aux rencontres parent/enseignante ou enseignant (p. ex., interprètes, service de garde, horaire).

Les élèves :

- ❖ Partagent avec leurs parents une attitude positive envers l'école et l'amélioration du rendement scolaire.
- ❖ Confirment que l'apprentissage est valorisé à la maison.

« ... les parents doivent avoir des aspirations et des attentes élevées pour leurs enfants, et les écoles doivent travailler en partenariat avec les parents pour rendre ces attentes adéquatement élevées et stimulantes, puis travailler en partenariat avec les enfants et leur famille pour réaliser, voire dépasser, ces attentes. »

Hattie, 2009, p. 70, traduction libre.

3

Partie 3

Annexes

Annexe A

Le Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française M-12 : Échantillon de rapport sommaire d'autoévaluation de l'école

Le présent rapport vise à définir les composantes correspondant aux points forts et aux défis identifiés, et à recommander les mesures à prendre pour améliorer l'apprentissage et le rendement de chaque élève.

ÉCOLE : _____ DIRECTION : _____			
Objectif S.M.A.R.T. :			
Composantes : Cadre M-12	Indicateurs : Cadre M-12	Points forts	Défis

Mesures à prendre pour planifier et mettre en œuvre l'amélioration ciblée :

Annexe B

Le Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française M-12 : Rapport sommaire sur l'examen du conseil scolaire

Le présent rapport vise à déterminer les points forts et les éléments à améliorer, et à formuler des recommandations touchant les étapes suivantes de l'amélioration de l'apprentissage et du rendement de l'élève.

DATE DE LA VISITE À L'ÉCOLE :		MEMBRES DE L'ÉQUIPE D'EXAMEN DU CONSEIL SCOLAIRE :	
ÉCOLE : _____			
ADRESSE DE L'ÉCOLE : _____		DIRECTION : _____	
_____		DIRECTION ADJOINTE : _____	
CONTEXTE SCOLAIRE :			

DONNÉES SUR LE RENDEMENT DE L'ÉLÈVE :			

PLAN D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE :			

Indicateurs du Cadre M-12 (appuyés par des données et des preuves)			
Composantes : Cadre M-12		Points forts	Éléments à améliorer
Prochaines étapes :			

4

Partie 4

Glossaire

Apprentissage collaboratif – Concept englobant une variété d’approches pédagogiques impliquant des efforts intellectuels fournis en commun par des élèves, ou des élèves et des enseignants ensemble. Habituellement, les élèves travaillent en groupes de deux ou plus, cherchant ensemble des solutions, des définitions pour comprendre ou pour créer un produit. Les activités d’apprentissage collaboratif varient largement, mais la plupart se concentrent sur l’exploration par des élèves du contenu du cours ou de son application.

Apprentissage fondé sur le questionnement – Processus qui engage les élèves à poser des questions et à résoudre des problèmes afin d’accroître leurs connaissances.

Apprentissage par l’expérience – Stratégie d’enseignement inductive centrée sur l’élève et axée sur des activités. La réflexion sur les expériences personnelles et l’élaboration de plans permettant d’appliquer l’apprentissage à d’autres contextes sont des facteurs importants pour assurer un apprentissage efficace par l’expérience. L’accent est également mis sur le processus d’apprentissage et non pas sur le produit. L’apprentissage par l’expérience peut être envisagé comme un cycle constitué de 5 étapes, qui sont toutes essentielles :

- ❖ expérience (réaliser une activité);
- ❖ partage ou publication (les réactions et observations sont partagées);
- ❖ analyse ou traitement (déterminer les modèles et dynamiques);
- ❖ supposition ou généralisation (des principes sont formulés);
- ❖ applications (des plans sont élaborés afin d’appliquer l’apprentissage à de nouvelles situations).

Apprentissage professionnel intégré au milieu de travail – Dans le cadre de cette activité, les enseignants partagent leurs expériences d’enseignement, réfléchissent sur des expériences de travail précises afin de développer une nouvelle compréhension et écoutent leurs collègues partager des pratiques réussies. L’apprentissage professionnel intégré au milieu de travail est un apprentissage par l’action, la réflexion sur l’expérience, puis l’élaboration et le partage de nouveaux points de vue et apprentissages avec les autres.

Les groupes d’étude, la recherche active, le mentorat et le coaching sont souvent cités comme des exemples d’apprentissage intégré au travail. Toutefois, presque toutes les interactions entre deux enseignants ou plus offrent des possibilités. Les activités officielles conçues pour promouvoir l’apprentissage intégré au milieu de travail et les interactions officielles et non officielles à l’école peuvent promouvoir l’apprentissage professionnel.

Bansho – En japonais, « bansho » signifie littéralement « écrire au tableau ». Il s’agit d’une méthode d’enseignement utilisée pour guider les élèves dans leur pensée mathématique. Les élèves sont invités à expliquer leurs solutions et stratégies pour résoudre un problème en inscrivant sur un grand tableau les expressions mathématiques, figures et diagrammes justifiant leur raisonnement. En inscrivant leur raisonnement au tableau, cela permet aux élèves de comparer simultanément diverses méthodes pour résoudre le problème. Les élèves découvrent ainsi de nouvelles idées mathématiques et approfondissent leur compréhension des mathématiques. Comme le tableau représente les informations d’une leçon entière, il donne aux élèves comme à l’enseignante ou à l’enseignant un aperçu global de la discussion sur la résolution du problème mathématique. Cette méthode encourage aussi la prise de notes par les élèves en favorisant une organisation efficace.

Bien être des élèves – Concept large qui englobe l’apprentissage et la discipline et dépend de ces derniers. C’est à dire que le bien-être des élèves est nécessaire pour favoriser leur apprentissage et cet apprentissage contribuera à améliorer leur bien-être.

Career Cruising (www.careercruising.com) – Système d’avant-garde dans l’industrie, Career Cruising est un outil d’exploration et de planification de carrière en ligne pour lequel toutes les écoles de l’Ontario, de la 7^e à la 12^e année, ont reçu une licence d’utilisation. Cette ressource comprend des évaluations des intérêts professionnels des élèves, des profils de professions, des entrevues exploratoires, de l’information sur l’enseignement postsecondaire, l’élaboration de portfolio et des plans de leçons pouvant être imprimés.

Cibles – Symboles représentant l'amélioration souhaitée dans l'apprentissage des élèves. Elles sont atteintes au moyen des efforts concertés du personnel, des parents et des élèves. Une gamme de données sont utilisées pour fixer les cibles.

Coenseignement – Entente informelle d'apprentissage professionnel permettant à des enseignants ayant des connaissances, des compétences et des talents différents de partager la responsabilité de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et/ou de l'évaluation d'un programme pour une classe ou un groupe d'élèves. Le coenseignement permet au personnel enseignant d'adopter une stratégie collaborative de résolution de problèmes pour l'enseignement.

Comités de participation des parents (CPP) – Comités qui doivent être mis sur pied par les conseils scolaires pour appuyer la participation des parents à l'échelle régionale. La présidence est assurée par un parent et la majorité des membres sont des parents. Y siègent aussi la direction de l'éducation et des conseillers scolaires. L'objectif de cette structure est de favoriser la communication dans les deux sens : le conseil scolaire peut transmettre plus facilement ses messages aux parents et ceux-ci sont assurés de se faire entendre par le conseil. Pour en savoir plus, visitez : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/parents/PIC.html>.

Communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) – Groupe de personnes partageant et remettant en question leurs pratiques communes de façon continue, réfléchie, collaborative, et inclusive; leurs efforts sont orientés sur l'apprentissage et l'avancement des connaissances et elles œuvrent en tant qu'entreprise collective. Même si plusieurs caractéristiques des communautés d'apprentissage professionnelles ont été identifiées, on peut les résumer comme suit : vision et valeurs communes axées sur l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage, responsabilité commune envers l'enseignement de tous les élèves, réflexion professionnelle pour améliorer les pratiques, collaboration et travail d'équipe, et apprentissage en groupe et collectif, de même que l'apprentissage individuel. Un exemple d'un processus de réflexion exemplaire d'une CAP est l'harmonisation de l'évaluation où le personnel enseignant travaille ensemble pour élaborer des tâches d'évaluation et évaluer le travail des élèves.

Compétences Canada (Ontario) – Organisme à but non lucratif qui a le mandat de promouvoir les métiers spécialisés et la technologie comme options de carrière de premier choix pour la jeunesse ontarienne (www.skillsontario.com).

Compétences transférables – Habiletés qui peuvent être transposées d'un contexte à un autre, y compris d'une matière à une autre, d'une année d'études à une autre, de l'école au monde du travail, dans la vie autonome et la poursuite de formation, de même que d'un emploi ou secteur à un autre. Le Passeport-compétences de l'Ontario (<http://skills.edu.gov.on.ca>)

présente une description claire des compétences essentielles et des habitudes de travail importantes pour travailler, apprendre et vivre et qui sont transférables d'un contexte à l'autre.

Compréhension profonde – Sous-entend une connaissance suffisante de concepts, de principes ou d'habiletés de manière à pouvoir les utiliser pour résoudre de nouveaux problèmes ou faire face à une nouvelle situation et pour réaliser diverses activités qui exigent une profonde réflexion – par exemple expliquer, trouver des preuves et des exemples, généraliser, appliquer des concepts, analyser, présenter un sujet d'une nouvelle façon. Enseigner pour que les élèves acquièrent une compréhension profonde signifie aider les élèves à soupeser toutes les facettes d'un argument et à tirer leurs propres conclusions. (Adaptation de Leithwood, McAdie, Bascia, et Rodrigue, 2006).

Conférences dirigées par des élèves – Activités dirigées par des élèves et permettent à ceux-ci de communiquer directement avec leurs parents grâce à l'utilisation de portfolios démontrant leur réussite et leur apprentissage. Les élèves montrent à leurs parents une sélection de leurs réalisations et des exemples de leurs travaux. Les conférences dirigées par des élèves mettent les élèves au centre de l'évaluation en salle de classe.

Connaissance des procédures – Caractéristique de la numératie qui comprend la capacité à effectuer des opérations (p. ex., multiplication, addition) de manière appropriée, efficace, précise et avec aisance.

Copies types – Échantillons des travaux réalisés par les élèves. Ils servent à illustrer la qualité requise dans le travail assigné tel que décrit dans l'outil d'évaluation ou les critères de réussite. Une échelle de notation est utilisée pour établir la norme de rendement de chaque niveau de la **grille d'évaluation**. Le niveau le plus élevé est souvent appelé « copie type ». L'échelle de notation contribue grandement à la fiabilité de la notation. Une grille d'évaluation sans échelle de notation est bien trop ambiguë pour établir des normes claires tant pour les évaluateurs que pour les élèves. Les échelles de notation aident aussi les élèves en fournissant des modèles concrets de travaux de qualité.

Critères de réussite – Normes ou descriptions précises concernant l'atteinte des objectifs d'apprentissage élaborées conjointement par le personnel enseignant et les élèves, ou développés par le personnel enseignant pour faire ensuite l'objet d'une discussion et d'un accord entre le personnel enseignant et les élèves. Elles servent à déterminer la mesure dans laquelle un objectif d'apprentissage a été atteint et devraient refléter les critères énoncés dans la grille d'évaluation. Les critères décrivent ce à quoi ressemble le succès et permettent au personnel enseignant et aux élèves de réunir des informations sur la qualité de l'apprentissage des élèves.

Culture – Fait référence à la façon dont les gens vivent, pensent et se définissent en tant que communauté.

Différenciation pédagogique – Approche pédagogique qu’une enseignante ou un enseignant adopte pour répondre aux besoins d’un élève. Cette approche est fondée sur des principes généraux d’apprentissage, comme l’évaluation continue afin d’orienter l’enseignement, et tient compte des intérêts, du niveau de préparation et des préférences des élèves en matière d’apprentissage. Les principales caractéristiques de la différenciation pédagogique incluent la possibilité de faire des choix, des tâches respectant les capacités des élèves, un contenu pédagogique de qualité, des regroupements flexibles, et une responsabilité partagée à l’égard de l’apprentissage et du développement de la communauté. La différenciation pédagogique reconnaît que l’égalité des chances ne peut être atteinte par un traitement égal. Les éducateurs ont accès à une large gamme de stratégies pédagogiques et de méthodes d’évaluations pour différencier leur enseignement et donner à leurs élèves l’occasion de montrer leur apprentissage.

Données désagrégées – Évidences reflétant les résultats de sous-groupes spécifiques d’élèves (p. ex., ALF, les élèves ayant des besoins particuliers en éducation, les garçons, les filles, les élèves autochtones), afin de déterminer les tendances pouvant servir à guider l’enseignement.

Enquête collaborative – Processus dans le cadre duquel un groupe d’enseignants évaluent leurs pratiques et partagent les résultats de leurs analyses afin d’approfondir la compréhension de chaque membre du groupe. L’enquête collaborative permet d’aborder la question : quelles connaissances les éducateurs doivent-ils posséder pour améliorer l’enseignement de façon à répondre aux besoins d’apprentissage des élèves? Afin de répondre aux questions concernant l’apprentissage des élèves, la majorité des données recueillies proviendront de travaux d’élèves ou d’informations concernant les travaux des élèves.

« L’enquête collaborative est une façon de veiller à ce que la collaboration dépasse les échanges de récits anecdotiques et devienne un véritable travail de collaboration intentionnel se traduisant par de nouvelles compréhensions qui feront avancer les méthodes d’enseignement. »
(Katz, Earl et Jaffer, p. 74, traduction libre.)

Étayage – Approche pédagogique qui consiste à subdiviser les tâches de sorte que l’élève peut se concentrer sur des objectifs précis et à sa portée, et élargir graduellement sa compréhension et ses habiletés à l’aide du modelage fourni par l’enseignante ou l’enseignant et de maintes occasions de mettre le tout en pratique. L’étayage donne à l’élève une structure de soutien au sein de laquelle il est possible d’apprendre.

Évaluation – Processus visant à recueillir, de diverses sources, des renseignements qui reflètent avec exactitude jusqu’à quel point l’élève répond aux attentes du curriculum dans une matière ou un cours donné.

- ❖ **Autoévaluation de l’élève** – Processus par lequel l’élève, avec l’appui continu de son enseignante ou de son enseignant, apprend à reconnaître, à décrire et à mettre en application des critères de réussite relatifs à des objectifs d’apprentissage donnés. L’autoévaluation motive l’élève à évaluer son cheminement vers l’atteinte de ces objectifs d’apprentissage, à apporter des ajustements aux méthodes d’apprentissage et à se fixer des objectifs d’apprentissage individuels.
- ❖ **Évaluation au service de l’apprentissage** – Processus continu de collecte et d’interprétation de preuves relatives à l’apprentissage de l’élève qui sert à déterminer où en est l’élève dans son apprentissage, les objectifs à atteindre et la meilleure façon d’y arriver. Les informations recueillies permettent aux enseignants de fournir une rétroaction et d’ajuster l’enseignement. Ces mêmes informations permettent aux élèves de se concentrer sur leur apprentissage. L’évaluation au service de l’apprentissage est une stratégie pédagogique à haut rendement mise en œuvre pendant que l’élève poursuit ses études et qui favorise l’apprentissage.
- ❖ **Évaluation en tant qu’apprentissage** – Processus qui favorise la métacognition chez l’élève. Ce dernier est au cœur de l’évaluation : il suit l’évolution de son propre apprentissage, utilise la rétroaction des enseignants, de ses pairs ou de lui-même pour déterminer les prochaines étapes, et il se fixe des objectifs d’apprentissage personnels. L’élève doit donc bien comprendre les objectifs d’apprentissage et les critères de réussite. L’évaluation en tant qu’apprentissage met l’accent sur le rôle de l’élève comme fil conducteur entre l’évaluation et l’apprentissage.
- ❖ **Évaluation de l’apprentissage** – Processus de collecte et d’interprétation de preuves qui sert à effectuer la synthèse des apprentissages clés de l’élève à un point précis dans le temps, à juger de la qualité du travail de l’élève en fonction de critères préétablis et à assigner une valeur qui reflète cette qualité. Les informations recueillies peuvent être utilisées pour communiquer des renseignements au sujet du rendement de l’élève aux parents, aux autres enseignants, à l’élève même et à d’autres personnes. Elle est utilisée à la fin ou vers la fin d’une période d’enseignement.

Évaluations communes du conseil scolaire – Processus servant à recueillir, à consigner et à analyser des données afin d’évaluer le rendement des élèves de toutes les écoles et d’identifier et d’offrir l’apprentissage professionnel et les ressources appropriés. Les évaluations communes du conseil scolaire comprennent, par exemple, DRA, PM Benchmarks, CASI et d’autres outils d’évaluation créés par le conseil scolaire relatifs aux mathématiques et à la littératie.

Évaluations communes de l'école – Processus impliquant des évaluations fondées sur le curriculum de l'Ontario et conçues par deux enseignants ou plus.

Évaluer – Consiste à analyser de façon méthodique et exhaustive les travaux des élèves et à leur fournir une rétroaction précise sous la forme de critères et objectifs précis.

Expériences d'apprentissage authentiques – Activités de résolution de problèmes qui sont utiles dans la vie de tous les jours des élèves et portent sur des questions et problèmes concrets. Ces expériences encouragent la collaboration, le dialogue avec des experts informés et la généralisation de domaines et d'applications plus vastes. Grâce à l'Internet et aux divers moyens de communication émergents, ainsi qu'aux techniques de visualisation et de simulation, il est maintenant plus facile d'offrir aux élèves des expériences d'apprentissage authentiques allant de l'expérimentation à la résolution de problèmes concrets.

Fondées sur les preuves – Stratégies ou pratiques étayées par des recherches empiriques ou des enquêtes et expériences en classe, dans les écoles et dans les conseils scolaires, et qui ont été validées au fil du temps.

Fondements d'une école saine – Désigne les quatre composantes d'une école saine : un enseignement et des programmes de haute qualité, un environnement physique sain et sécuritaire, un milieu social favorable et des partenaires communautaires. Ce cadre général présente divers sujets liés à la santé sur lesquels une école pourrait mettre l'accent comme une alimentation saine, l'activité physique, la prévention de l'intimidation, la sécurité personnelle et prévention des blessures, l'usage et l'abus d'alcool et d'autres drogues, la croissance et le développement sains, et la santé mentale. Le document est disponible en ligne sur le site Web du ministère à : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/healthyschools/foundations.html>.

Grandes idées – Désigne les « thèmes universels » que l'on devrait retenir longtemps après avoir oublié bon nombre de détails sur les choses apprises en classe. Les grandes idées ne se résument pas à des faits spécifiques, ou à des compétences ou des fragments de savoir facilement oubliés, mais consistent en des concepts généraux, des principes ou processus qui se développent avec le temps et appuient les élèves dans leur apprentissage futur. Les attentes du curriculum et la priorité accordée à l'enseignement sont les éléments constitutifs servant à approfondir la compréhension des grandes idées. Les grandes idées sont transférables au-delà d'un élève ou d'une unité. Ce sont des modèles qui permettent de relier les points de connaissances qui autrement seraient fragmentées.

Grille d'évaluation – Échelle de notation qui utilise des énoncés brefs fondés sur les critères énoncés dans la grille d'évaluation du rendement et exprimés dans un langage que

l'élève comprend pour décrire les niveaux de rendement concernant un processus ou un produit, ou son niveau de rendement global.

Habilités supérieures de la pensée – Capacité de transformer de l'information ou des idées qui sont combinées, résumées, généralisées ou expliquées ou font l'objet d'hypothèses en vue de tirer des conclusions ou de parvenir à une interprétation. En manipulant des informations et des idées de la sorte, l'élève peut résoudre des problèmes, comprendre et découvrir de nouveaux éléments de signification. À l'inverse, on parlera d'habiletés inférieures de la pensée lorsqu'un élève reçoit ou doit réciter des informations factuelles ou employer des règles et algorithmes dans le cadre de routines répétitives. En tant que récepteurs, les élèves reçoivent des connaissances prédéfinies qui vont de simples faits et informations à des concepts plus complexes. Les élèves font appel à ces habiletés lorsqu'ils récitent des connaissances acquises précédemment en répondant à des questions qui leur demandent de se rappeler des connaissances préalablement définies.

Harmonisation de l'évaluation – Stratégie d'évaluation où le personnel enseignant se réunit pour examiner ensemble le travail des élèves ou les tâches assignées aux élèves afin d'évaluer la qualité du travail ou veiller à ce que les tâches soient conformes aux exigences du curriculum. Voir aussi « Harmonisation de l'évaluation par les enseignants » (*teacher moderation*).

Harmonisation de l'évaluation par les enseignants – Processus permettant au personnel enseignant de s'assurer que les résultats des évaluations des élèves sont comparables d'une classe et/ou d'une école à l'autre. Grâce à l'harmonisation, les enseignants examinent ensemble les travaux des élèves pour partager leurs croyances et pratiques, améliorer leur compréhension, comparer leurs interprétations des résultats des élèves et confirmer leurs jugements sur le niveau de rendement d'un élève. Les enseignants peuvent également examiner le travail assigné et analyser son efficacité par rapport à l'apprentissage des élèves.

Itinéraires d'études – Pour promouvoir la réussite à l'école et dans la vie, il est essentiel que les écoles de l'Ontario prévoient pour chaque élève les occasions et l'appui nécessaire pour planifier leur propre itinéraire d'études et pour réussir la transition vers les études postsecondaires, la formation et le travail. Tenir compte des itinéraires d'études, signifie :

- ❖ appuyer les élèves pour qu'ils puissent déterminer leurs centres d'intérêt personnels, leurs points forts, leurs aptitudes et leurs accomplissements et utiliser cette connaissance de soi pour orienter leur choix de programmes d'études et de possibilités d'apprentissage;
- ❖ prévoir une gamme de possibilités d'apprentissage, de programmes et de cours qui soient diversifiés et

intéressants, tant en classe qu'en dehors de l'école, et qui répondent aux centres d'intérêt personnels, points forts et besoins des élèves et visent tous les itinéraires – apprentissage, collège, intégration communautaire, université, milieu de travail.

La voix des élèves – Initiative décrivant les nombreuses façons qu'ont les élèves de participer aux décisions concernant l'école qui ont une incidence sur leur vie et la vie de leurs camarades. Cette initiative peut grandement contribuer à améliorer le rendement des élèves et à réduire les écarts en matière de rendement. Les élèves peuvent et devraient participer, non seulement dans la construction de leurs propres milieux d'apprentissage, mais aussi en tant que partenaires de recherche en se penchant sur des questions relatives à l'apprentissage et tout ce qui se passe à l'école et dans la communauté scolaire. Les trois principaux volets de cette initiative sont :

1. **Projets Exprime-toi** – Projets dirigés par les élèves qui englobent des activités visant à stimuler l'engagement des élèves qui ne s'impliquent pas suffisamment.
2. **Conseil consultatif ministériel des élèves (CCME)** – Encourage les élèves peu engagés à présenter une demande pour siéger au conseil. Les demandes du CCME sont disponibles en ligne.
3. **Forums des élèves** – Les membres du CCME, de l'Association des élèves conseillers et conseillères de l'Ontario, du conseil des élèves ainsi que d'autres élèves participent à ces forums.

Leadership pédagogique collaboratif – Processus d'influence particulier où les directions d'école et le personnel enseignant s'engagent à travailler en collaboration afin d'évaluer le rendement et l'apprentissage des élèves de tous les niveaux par le biais de réflexions, de dialogues et d'enquêtes. « Cette influence peut être directe, par exemple lorsque les leaders interagissent les uns avec les autres, ou indirecte, lorsqu'ils modifient les conditions de travail. De ce point de vue, le leadership s'intègre dans des situations et tâches précises et est distribué chez les gens... et inclut l'influence de ceux ayant des postes reconnus officiellement et de ceux qui exercent un leadership de manière informelle. » (Robinson, Hohepa et Lloyd, 2009, traduction libre.)

Liens contextuels dans le cadre de l'apprentissage – Notion selon laquelle des liens contextuels s'établissent lorsque les élèves analysent de nouvelles informations ou connaissances et que celles-ci leur semblent logiques selon leur propre cadre de référence. Cette approche aide l'élève à trouver un sens dans un contexte donné par rapport à son environnement actuel. Les élèves découvrent des relations logiques entre les idées abstraites et les applications pratiques dans le contexte du monde réel. Les concepts sont intériorisés dans le cadre du processus de découverte, de renforcement et de relations.

Littératie au XXI^e siècle – Capacité à utiliser le langage et les images sous des formes riches et variées pour lire, écrire, écouter, voir, représenter et penser de façon critique. La littératie comprend la capacité à accéder à l'information, à la gérer et à l'évaluer, à penser de manière imaginative et analytique et à communiquer efficacement des pensées et des idées. Elle s'appuie sur le raisonnement et la pensée critique pour résoudre des problèmes et prendre des décisions concernant les questions d'impartialité, d'équité et de justice sociale. Elle rassemble les gens et les communautés, et est un outil essentiel pour l'épanouissement personnel et la participation active à une société démocratique cohésive.

Métacognition – Désigne les habiletés supérieures de la pensée qui impliquent un contrôle actif des processus cognitifs en cause dans l'apprentissage. Il s'agit d'un processus par lequel une personne examine ses propres processus cognitifs. Les habiletés métacognitives comprennent la capacité de surveiller son propre apprentissage. Les activités métacognitives peuvent inclure : planifier la façon d'aborder une tâche d'apprentissage donnée, évaluer le progrès, suivre l'évolution de la compréhension.

Milieu d'apprentissage – Relations et gens – Voir culture.

Moodle – Logiciel libre de gestion du contenu utilisé pour produire des cours en ligne et des sites Web. Inspiré par la philosophie de la pédagogie socioconstructiviste (c'est-à-dire, expliquer des idées à quelqu'un d'autre comme méthode d'auto-apprentissage; construire quelque chose pour un tiers afin de comprendre et expérimenter), Moodle vise à aider les enseignants à créer des communautés d'apprentissage en ligne efficaces. Moodle est axé sur la perspective de l'apprenant.

Numératie au XXI^e siècle – Ensemble des connaissances, habiletés et habitudes intellectuelles qui sont essentielles aux élèves pour une participation fructueuse et gratifiante à la société. Les structures, opérations, processus et langage mathématiques procurent aux élèves un cadre et des outils pour le raisonnement, la justification de conclusions et l'expression d'idées quantitatives et qualitatives en toute clarté. Par des activités mathématiques pratiques et adaptées à leur vie, les élèves acquièrent une compréhension mathématique, des habiletés en résolution de problèmes et des compétences connexes en technologie qu'ils peuvent appliquer dans leur vie quotidienne et, plus tard, en milieu de travail.

Ouverture d'esprit sur le monde – Vision du monde où un individu se perçoit comme étant connecté à la communauté mondiale et est conscient de ses responsabilités envers les autres membres de cette communauté. Cela signifie non seulement acquérir des connaissances sur les autres cultures avec lesquelles on interagit et qu'on visite de façon réelle ou en ligne, mais aussi respecter ces dernières.

Pensée systémique – Processus stratégique et cohérent visant à intégrer les composantes du système d'éducation de manière à maximiser l'efficacité organisationnelle favorisant l'apprentissage des élèves. Les relations entre le personnel et le mode de fonctionnement de chaque composante du système contribuent directement à la qualité de l'apprentissage des élèves.

Personnalisation – Principe consistant à placer chaque élève au centre du programme d'apprentissage et à adapter l'éducation offerte aux besoins d'apprentissage de chacun.

Plan d'enseignement individualisé (PEI) – Document décrivant le programme d'enseignement ou les services à l'enfance en difficulté requis par l'élève. Un PEI doit être élaboré pour tous les élèves identifiés officiellement comme étant en difficulté par un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) et pour tous les élèves qui ont des besoins particuliers en matière d'apprentissage, mais qui n'ont pas été identifiés comme étant en difficulté.

Portfolio – Recueils d'échantillons de travaux d'élèves que les élèves, avec l'appui de leur enseignante ou enseignant, choisissent avec soin et ajoutent au portfolio de façon continue pour faire le suivi de ce qu'ils ont appris tout au long de l'année. Le personnel enseignant et les élèves évaluent ensemble les travaux du portfolio. Étant donné qu'on demande aux élèves de réfléchir activement sur leur apprentissage afin de choisir les échantillons qui seront incorporés aux portfolios, ces derniers sont un outil d'autoévaluation particulièrement utile.

Précision – Amélioration pédagogique axée sur l'évaluation au service de l'apprentissage. Un enseignement précis fournit des commentaires explicites aux élèves leur permettant de se fixer des objectifs d'apprentissage appropriés et d'améliorer leur rendement.

Processus mathématiques – Processus grâce auxquels les élèves acquièrent et appliquent des connaissances et des habiletés en mathématiques, y compris : la résolution de problèmes, le raisonnement et la vérification, la réflexion, la sélection d'outils et de stratégies de calcul, l'établissement de liens, la représentation et la communication.

Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) – Programme de transition école travail offert dans les écoles secondaires de la province. Les élèves à plein temps de 11^e et de 12^e années reçoivent des crédits d'éducation coopérative dans le cadre d'un placement travail pour des métiers spécialisés.

Référentiels – Tableaux conçus par la classe ou par l'enseignante ou l'enseignant pour illustrer le processus de réflexion (p. ex., concernant un texte, un problème ou une stratégie). Ceux-ci sont affichés à la vue de tous pour référence future ou étude. Les référentiels peuvent aussi dresser la liste des procédures et processus pour une activité particulière (p. ex., les étapes du processus de rédaction, le processus de résolution de problèmes mathématiques). Ils aident les élèves à préciser leur réflexion, à faire des liens et à se souvenir de stratégies, de compétences ou de concepts particuliers.

Responsabilisation – Ensemble des processus transparents qui mènent à une responsabilité collective visant à promouvoir des pratiques solides et l'amélioration continue du rendement et de l'apprentissage des élèves, en assurant que toutes les personnes responsables de l'apprentissage des élèves soient imputables. Cela signifie que le personnel s'engage à améliorer de façon continue et systématique la qualité de l'expérience pédagogique des élèves et à mesurer leur succès en fonction des résultats du rendement scolaire des élèves.

Résultats d'apprentissage visés – Énoncés brefs qui décrivent ce qu'un élève doit connaître et faire à la fin d'une leçon ou d'une période d'enseignement (leçon, série de leçons, sous tâche). Les résultats visés représentent des sous-groupes de connaissances et d'habiletés que les élèves doivent maîtriser pour atteindre les attentes du curriculum dans leur ensemble.

Rétroaction descriptive aux élèves – Approche consistant à souligner les points forts et les points à améliorer en établissant des comparaisons avec les critères de réussite qui ont été clairement communiqués. Elle offre un moyen de réduire les écarts entre le niveau de préparation actuel de l'élève et les résultats d'apprentissage visés. Il s'agit d'une combinaison de rétroactions continues et en temps opportun, de conseils et d'occasions de revoir les façons de faire permettant ainsi aux élèves d'aspirer à l'excellence.

Rétroaction descriptive aux enseignants – Informations que les enseignants réunissent sur ce que les élèves peuvent faire ou non, et qu'ils utilisent pour intervenir de manière calculée et constructive afin de s'assurer que les objectifs d'apprentissage sont atteints. « Lorsque les enseignants cherchent auprès des élèves... une rétroaction au sujet de ce qu'ils savent, de ce qu'ils comprennent, de leurs erreurs, des idées fausses, de ce qu'ils font lorsqu'ils ne participent pas – alors, l'enseignement et l'apprentissage peuvent être synchronisés et influents. » (Hattie, 2009, traduction libre.)

Tableaux de critères – Ensemble des composantes ou aspects d'une réponse, d'un produit ou d'une performance qui démontrent l'apprentissage de l'élève.

Technologie – Expression générique servant à décrire toute technologie qui aide à produire, à manipuler, à entreposer, à communiquer ou à diffuser des informations. **Technologie d’assistance** (*assistive technology*) désigne les produits, appareils ou équipement, vendus dans le commerce, modifiés ou adaptés, qui sont utilisés pour maintenir, accroître ou améliorer les capacités fonctionnelles des élèves.

Travaux d’évaluation – Processus servant à évaluer l’apprentissage de l’élève. La plupart des travaux évalués se font sous la forme d’exécution de tâches signifiantes, de démonstrations, de projets ou de dissertations. Ils n’incluent pas les devoirs réguliers que les élèves doivent faire pour pratiquer les habiletés apprises, consolider les compétences et connaissances ou encore pour se préparer pour la prochaine leçon.

Utilisation communautaire des installations scolaires – Expression décrivant la façon dont les écoles de l’Ontario sont le carrefour des communautés, où les gens peuvent demeurer actifs, se réunir pour apprendre et participer aux activités des organismes communautaires. Le gouvernement fournit des fonds à tous les conseils scolaires pour qu’ils puissent rendre plus abordable l’utilisation des installations scolaires en dehors des heures de classe. Les lieux scolaires – intérieurs et extérieurs – sont disponibles aux groupes communautaires à un tarif réduit, en dehors des heures de classe normales.

5

Partie 5

Bibliographie

- CORNELIUS-WHITE, J. *Learner-centered teacher-student relationships are effective: A meta-analysis*, Review of Educational Research, vol. 77, n° 1, 2007.
- EPSTEIN, Joyce, L. *School, Family, and Community Partnerships – Your Handbook for Action*, Third Edition, Corwin: California, 2009.
- HATTIE, J. *Visible learning: A synthesis of over 800 meta-analyses relating to achievement*, NY, NY: Routledge, 2009.
- HIRSH, S. dans J. KILLION et P. ROY, *Becoming a learning school*, Oxford, OH: National Staff Development Council, 2009.
- INTERNATIONAL SOCIETY FOR TECHNOLOGY IN EDUCATION. *National Technology Standards for Students*, [En ligne], 2007. [http://www.iste.org/Content/NavigationMenu/NETS/ForStudents/2007Standards/NETS_for_Students_2007Standards.pdf] (Consulté en mai 2010).
- INTERNATIONAL SOCIETY FOR TECHNOLOGY IN EDUCATION. *National Technology Standards for Teachers*, [En ligne], 2008. [http://www.iste.org/Content/NavigationMenu/NETS/ForTeachers/2008Standards/NETS_T_Standards_Final.pdf] (Consulté en mai 2010).
- INTERNATIONAL SOCIETY FOR TECHNOLOGY IN EDUCATION. *National Technology Standards for Administrators*, [En ligne], 2009. [http://www.iste.org/Content/NavigationMenu/NETS/ForAdministrators/2009Standards/NETS-A_2009.pdf] (Consulté en mai 2010).
- KATZ S., L. EARL et S. BEN JAAFER. *Building and Connecting Learning Communities: The Power of Networks for School Improvement*, Corwin: California, 2009.
- L'INSTITUT DE LEADERSHIP EN ÉDUCATION DE L'ONTARIO. *Mise en application du Cadre de leadership de l'Ontario. Guide pour les leaders scolaires et les leaders du système*, 2008. [<http://www.education-leadership-ontario.ca/files/CadreLeadershipOntario.pdf>]
- LEITHWOOD K., P. MCADIE, N. BASCIA et A. RODRIGUE. *Teaching for Deep Understanding – What Every Educator Should Know*, Corwin: California, 2006.
- MOSS, Connie et Susan M. BROOKHART. *Advancing Formative Assessment in Every Classroom – A Guide for Instructional Leaders*, ASCD: Alexandria, 2009.
- ONTARIO. Ministère de l'Éducation. *Comment tirer parti de la diversité : Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive*, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2009.
- ONTARIO. Ministère de l'Éducation. *Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario, Première édition, 1^{re} – 12^e année*, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2010.
- ONTARIO. Ministère de l'Éducation. *L'apprentissage pour tous, de la maternelle à la 12^e année*, ébauche, juin 2009.
- ONTARIO. Ministère de l'Éducation. *Partenariat avec les parents : Politique de participation des parents pour les écoles de l'Ontario*, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2010.
- ONTARIO. Ministère de l'Éducation. *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario, pour l'éducation en langue française*, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2004.
- ONTARIO. Ministère de l'Éducation et de la Formation. *Des choix qui mènent à l'action : Politique touchant l'orientation et la formation au cheminement de carrière de la 1^{re} à la 12^e année*, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1999.
- RILEY K. et J. MACBEATH. *Quality assurance, "effectiveness" indicators and support systems*, [document présenté au World Bank Learning Week, Session Evaluating School Performance: Tools and Approaches], [En ligne], février 2000. [www1.worldbank.org/education/est/resources/Training_and_presentations/SelfEvaluation.doc] (Consulté le 19 octobre 2007).

- TRILLING, B. et C. FADEL. *21st Century Skills – Learning for Life in our Times*, John Wiley & Sons: San Francisco, 2009.
- WIGGINS, G. et J. McTIGHE. *Schooling by Design: Mission, Action, and Achievement*, ASCD: Alexandria, 2007.
- WILLMS, J. D., S. FRIESEN et P. MILTON. *Qu'as-tu fait à l'école aujourd'hui? Transformer les salles de classe par l'engagement social, scolaire et intellectuel*, Premier rapport national, Toronto, ON : Association canadienne d'éducation, 2009.



Imprimé sur du papier recyclé

ISBN 978-1-4435-4256-2 Kit

ISBN 978-1-4435-4257-9 Imprimé

ISBN 978-1-4435-4258-6 PDF

ISBN 978-1-4435-4259-3 DVD

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2010